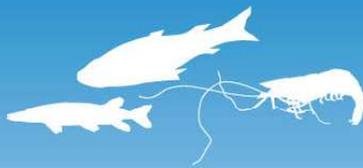


GUIDE UTILISATEUR DU TELESERVICE VITI-INVESTISSEMENT

Version V4, le 10/01/2016

Unité Investissement
Vitivinicole



INTRODUCTION

Le télé-service Viti-Investissement a été mis à disposition en plusieurs étapes.

Le premier lot, livré le 09 novembre 2016, contient les deux premières étapes du *Dossier de candidature*.

Le bénéficiaire peut renseigner les informations ayant trait :

1. Au *Demandeur* (premier sous-onglet), correspondant à son identification et aux caractéristiques de l'entreprise donnant droit le cas échéant à certains des critères de priorité et
2. À ses *Activités* (deuxième sous-onglet), décrivant surfaces, volumes, chiffres d'affaires, données financières.

Le deuxième lot a été livré le 15 décembre. Il contient l'étape suivante : 3. *Présentation du Programme* : dans cette seconde partie vous pourrez notamment présenter en détail votre programme (types d'investissements, montants, devis etc.).

Le troisième lot a été livré le 28 décembre : il contient les étapes 4. *Justificatifs* / 5. *Récapitulatif* / 6. *Transmission* / 7. *Publications*. L'onglet 4. *Justificatifs* vous indiquera la liste exhaustive des pièces justificatives à fournir.

Vous pouvez choisir de fournir les pièces justificatives à l'appui de votre demande (notamment les devis) soit en ligne, soit par voie postale.

La demande informatique, complétée ou non par les pièces justificatives devra être finalisée avant la date de clôture de l'appel à projets; si vous avez opté pour la voie postale, les pièces justificatives devront être **parvenues** aux services territoriaux de FranceAgriMer à cette même date de clôture, **le 23/01/2016**.

Il vous est conseillé de commencer la saisie dès à présent pour les onglets du premier lot. Il vous est également conseillé de rassembler et d'organiser vos devis suivant les sites et les types d'investissements et de réunir toutes les pièces justificatives à communiquer (listées dans la décision régissant l'appel à projets ou d'ores et déjà précisées par la télé-procédure) afin d'être en mesure de les fournir dans les délais impartis.



FranceAgriMer

INTRODUCTION

Il est rappelé qu'un bénéficiaire ne peut pas déposer un nouveau dossier si un dossier est toujours en cours : pour un même SIRET un nouveau dossier ne peut être présenté que si la demande de paiement du précédent dossier a été déposée.

Le téléservice a été testé sur les navigateurs Google Chrome, Mozilla Firefox, Internet Explorer. Veuillez de préférence utiliser une version récente de l'un de ces navigateurs.



SOMMAIRE

I. Informations pratiques	Pages 5 à 6
1. Fonctionnement du guide d'utilisateur	
2. Contacts et liens utiles	
II. Organisation générale du télé-service	Pages 7 à 14
1. Organisation pratique du télé-service	
2. Les trois onglets du télé-service	
III. Création d'un dossier de candidature	Pages 15 à 17
IV. Complétude d'un dossier de candidature	Pages 18 à 32
1. Sous onglet Demandeur	
2. Sous onglet Activité	
3. Sous onglet Présentation du programme	
V. Présentation du programme	Pages 33 à 49
VI. Justificatifs	Pages 49 à 54
VII. Récapitulatif	Pages 55 à 58
VIII. Annexes	Pages 55 à 58

I. INFORMATIONS PRATIQUES

1. Fonctionnement du guide d'utilisateur

Le guide utilisateur a pour objectif de guider le bénéficiaire dans la constitution de son dossier. Ainsi, le guide est organisé de manière chronologique, en suivant les étapes successives qui se présentent au bénéficiaire.

Dans un souci de clarté, un code couleur a été utilisé.

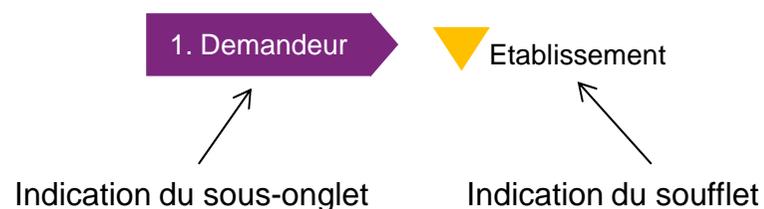
Les informations d'ordre général sont inscrites en noir.

➤ Les actions qui doivent être faites par le bénéficiaire sont inscrites en bleu, avec un tiret par action

Les précisions ou cas particuliers sont renseignés en vert

Lorsque l'action conduit à télécharger une ou des pièces justificatives, l'indication figure en bleu.

Pour les différentes parties, une signalétique présente en haut de chaque diapo vous permet de vous repérer dans l'avancement de la complétude :





FranceAgriMer

I. INFORMATIONS PRATIQUES

2. Contacts et liens utiles

- **Pour l'inscription sur le portail de FranceAgriMer, ou la compréhension du fonctionnement de la télé-procédure:**

Assistance télé-service

Téléphone : 01 73 30 25 00

Adresse Email : viti-investissement@franceagrimer.fr

- **Pour les questions relatives aux investissements éligibles ou aux critères de priorité**

Contacts ST

Voir le tableau en Annexe 2 ([dernière diapo](#)) ou lien [Appel à projets 2017](#)

- **Lien utile**

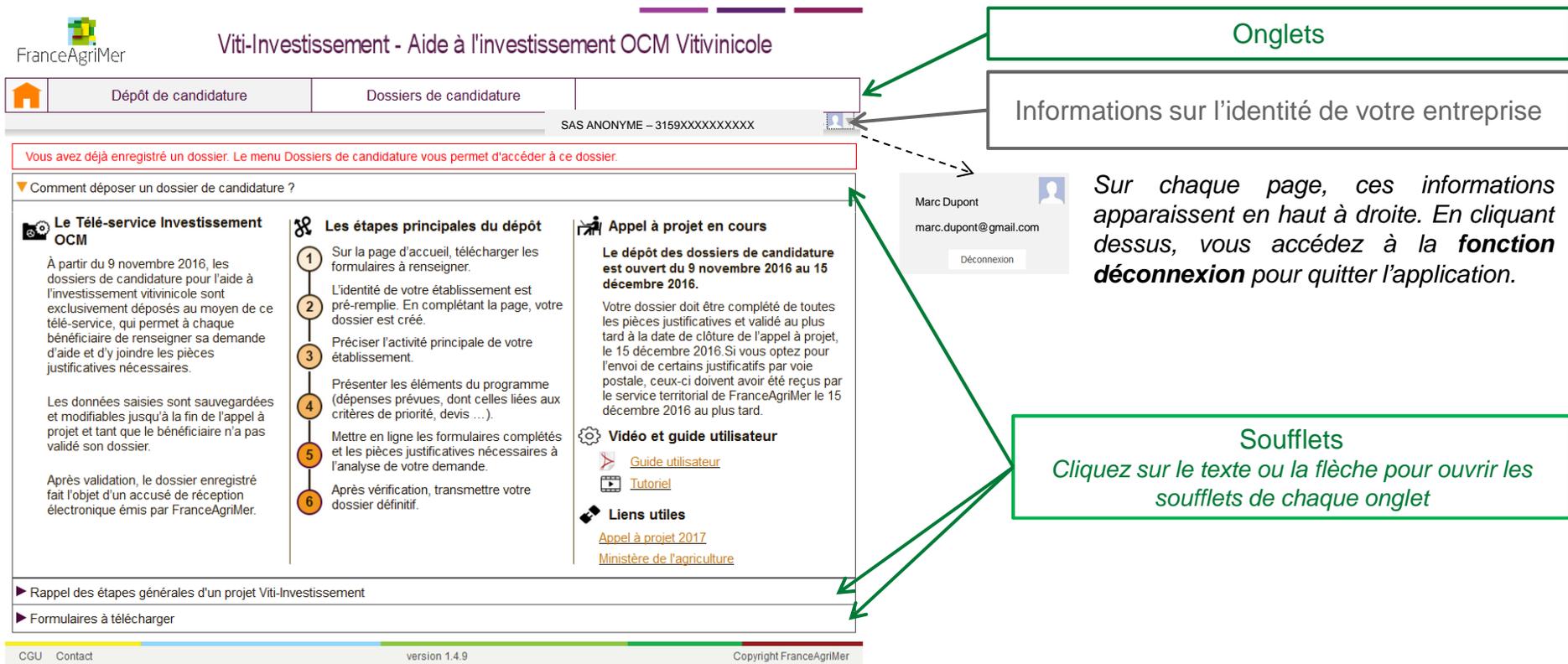
[Appel à projets 2017](#)

Ce lien vous permet de trouver les annexes utiles à la bonne compréhension de l'appel à projets 2017 ainsi que la réglementation applicable.

II. ORGANISATION GÉNÉRALE DU TÉLÉ-SERVICE

1. Organisation pratique du télé-service

Lors de chaque connexion, vous serez automatiquement dirigé vers cette page.
(Lors de la première connexion, le message en rouge : « Vous avez déjà enregistré un dossier etc. » n'apparaît pas).



The screenshot shows the 'Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole' page. At the top, there are navigation tabs: 'Dépôt de candidature' and 'Dossiers de candidature'. A red message box states: 'Vous avez déjà enregistré un dossier. Le menu Dossiers de candidature vous permet d'accéder à ce dossier.' Below this, a user profile box displays 'Marc Dupont' and 'marc.dupont@gmail.com' with a 'Déconnexion' button. The main content area is divided into three columns: 'Le Télé-service Investissement OCM', 'Les étapes principales du dépôt', and 'Appel à projet en cours'. A 'Soufflet' (dropdown menu) is visible on the right side of the 'Appel à projet en cours' section, containing links for 'Guide utilisateur', 'Tutoriel', and 'Liens utiles'. Annotations with green boxes and arrows point to the 'Onglets' (tabs), the user profile information, and the 'Soufflets' (dropdown menus).

II. ORGANISATION GÉNÉRALE DU TÉLÉ-SERVICE

2. Les trois onglets du télé-service



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Vous avez déjà enregistré un dossier. Le menu Dossiers de candidature vous permet d'accéder à ce dossier.

Comment déposer un dossier de candidature ?

Le Télé-service Investissement OCM
À partir du 9 novembre 2016, les dossiers de candidature pour l'aide à l'investissement vitivinicole sont exclusivement déposés au moyen de ce télé-service, qui permet à chaque bénéficiaire de renseigner sa demande d'aide et d'y joindre les pièces justificatives nécessaires.
Les données saisies sont sauvegardées et modifiables jusqu'à la fin de l'appel à projet et tant que le bénéficiaire n'a pas validé son dossier.
Après validation, le dossier enregistré fait l'objet d'un accusé de réception électronique émis par FranceAgriMer.

Les étapes principales du dépôt

- 1 Sur la page d'accueil, télécharger les formulaires à renseigner.
- 2 L'identité de votre établissement est pré-remplie. En complétant la page, votre dossier est créé.
- 3 Préciser l'activité principale de votre établissement.
- 4 Présenter les éléments du programme (dépenses prévues, dont celles liées aux critères de priorité, devis ...).
- 5 Mettre en ligne les formulaires complétés et les pièces justificatives nécessaires à l'analyse de votre demande.
- 6 Après vérification, transmettre votre dossier définitif.

Appel à projet en cours
Le dépôt des dossiers de candidature est ouvert du 9 novembre 2016 au 15 décembre 2016.
Votre dossier doit être complété de toutes les pièces justificatives et validé au plus tard à la date de clôture de l'appel à projet, le 15 décembre 2016. Si vous optez pour l'envoi de certains justificatifs par voie postale, ceux-ci doivent avoir été reçus par le service territorial de FranceAgriMer le 15 décembre 2016 au plus tard.

Vidéo et guide utilisateur
[Guide utilisateur](#)
[Tutoriel](#)

Liens utiles
[Appel à projet 2017](#)
[Ministère de l'agriculture](#)

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

L'application est divisée en trois onglets :

Onglet 1 : Accueil 

Il rassemble les informations générales concernant le téléservice.

Onglet 2 : Dépôt de candidature

Il vous permet de compléter votre dossier de candidature : vous devrez remplir les informations demandées aux différentes étapes présentes dans cet onglet.

Onglet 3 : Dossiers de candidature

Il vous permet de retrouver vos dossiers de candidature déjà créés.

Pour passer d'un onglet à un autre, il vous suffit de cliquer sur la case de l'onglet en question.

Lors de chaque connexion, vous serez automatiquement dirigé sur l'onglet accueil.

Lors de la première connexion, l'onglet *Dépôt de candidature* est directement actif et vous permettra de créer votre dossier (diapo page 14). Lors des connexions suivantes, il est inactif. Il redevient actif après que vous ayez choisi votre dossier dans l'onglet *Dossiers de candidature*.

II. ORGANISATION GÉNÉRALE DU TÉLÉ-SERVICE

2. Les trois onglets du télé-service – L'onglet Accueil (1)



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

SAS ANONYME -- 3159XXXXXXXXXX

Vous avez déjà enregistré un dossier. Le menu Dossiers de candidature vous permet d'accéder à ce dossier.

Comment déposer un dossier de candidature ?

Le Télé-service Investissement OCM

À partir du 9 novembre 2016, les dossiers de candidature pour l'aide à l'investissement vitivinicole sont exclusivement déposés au moyen de ce télé-service, qui permet à chaque bénéficiaire de renseigner sa demande d'aide et d'y joindre les pièces justificatives nécessaires.

Les données saisies sont sauvegardées et modifiables jusqu'à la fin de l'appel à projet et tant que le bénéficiaire n'a pas validé son dossier.

Après validation, le dossier enregistré fait l'objet d'un accusé de réception électronique émis par FranceAgriMer.

Les étapes principales du dépôt

- 1 Sur la page d'accueil, télécharger les formulaires à renseigner.
- 2 L'identité de votre établissement est pré-remplie. En complétant la page, votre dossier est créé.
- 3 Préciser l'activité principale de votre établissement.
- 4 Présenter les éléments du programme (dépenses prévues, dont celles liées aux critères de priorité, devis ...).
- 5 Mettre en ligne les formulaires complétés et les pièces justificatives nécessaires à l'analyse de votre demande.
- 6 Après vérification, transmettre votre dossier définitif.

Appel à projet en cours

Le dépôt des dossiers de candidature est ouvert du 9 novembre 2016 au 15 décembre 2016.

Votre dossier doit être complété de toutes les pièces justificatives et validé au plus tard à la date de clôture de l'appel à projet, le 15 décembre 2016. Si vous optez pour l'envoi de certains justificatifs par voie postale, ceux-ci doivent avoir été reçus par le service territorial de FranceAgriMer le 15 décembre 2016 au plus tard.

Vidéo et guide utilisateur

- Guide utilisateur
- Tutoriel

Liens utiles

- Appel à projet 2017
- Ministère de l'agriculture

Rappel des étapes générales d'un projet Viti-Investissement

Formulaires à télécharger

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

L'onglet **Accueil** rassemble les informations générales pour le dépôt d'une candidature, sous la forme de trois soufflets :

1. Comment déposer un dossier de candidature?
2. Rappel des étapes générales d'un projet Viti-Investissement.
3. Formulaires à télécharger

Comment déposer un dossier de candidature ?

Lors de l'arrivée sur la page d'accueil, le soufflet **Comment déposer un dossier de candidature ?** s'ouvre automatiquement.

Ce soufflet décrit les étapes de dépôt de la candidature en soulignant les dates d'ouverture et de fermeture du téléservice. En plus du **guide d'utilisateur**, vous pouvez télécharger une **tutoriel vidéo** sur cette page. Des liens sont présents, notamment vers la **réglementation de l'appel à projet 2017** (vous trouverez au bas de la page qui s'ouvre en cliquant sur ce lien, une liste d'annexes utiles à la bonne compréhension de l'appel à projet).

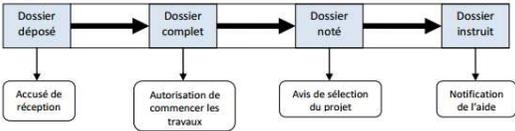
II. ORGANISATION GÉNÉRALE DU TÉLÉ-SERVICE

2. Les trois onglets du télé-service – L'onglet Accueil (2)

► Comment déposer un dossier de candidature ?

▼ Rappel des étapes générales d'un projet Viti-Investissement

Rappel des étapes générales d'un projet Investissement OCM



```

    graph LR
      A[Dossier déposé] --> B[Dossier complet]
      B --> C[Dossier noté]
      C --> D[Dossier instruit]
      A --> A1[Accusé de réception]
      B --> B1[Autorisation de commencer les travaux]
      C --> C1[Avis de sélection du projet]
      D --> D1[Notification de l'aide]
  
```

► Formulaires à télécharger

▼ Rappel des étapes générales d'un projet Viti-Investissement

Ce soufflet présente un schéma des étapes de votre candidature suite au dépôt de la demande.

► Comment déposer un dossier de candidature ?

► Rappel des étapes générales d'un projet Viti-Investissement

▼ Formulaires à télécharger

Formulaire	En quelques mots	Fichiers
Présentation de l'entreprise et du projet	Présentation de l'entreprise et du projet	
Taille de l'entreprise	Des précisions seront apportées par le bénéficiaire sur la taille de son entreprise notamment dans le cas où l'entreprise est liée à d'autres organismes	
Projet comportant une sortie de village	Dans le cas où vous renseignez un projet de sortie de village dans le téléservice.	
Autres financeurs publics	Financements sollicités et/ou obtenus en lien avec un investissement immobilier au cours des 3 années précédant la présente demande.	
Annexe matériel mobile	Dans le cas où vous demandez une aide pour un matériel mobile appelé à être déplacé entre plusieurs sites.	

▼ Formulaires à télécharger

Ce soufflet liste 5 formulaires à télécharger.

Le premier formulaire *Présentation de l'entreprise et du projet* est à récupérer par téléchargement dans votre ordinateur et à remplir dans tous les cas. Il sera à renvoyer par téléchargement dans le télé-service plus tard dans le déroulement de la demande (sous-onglet 4. *Justificatifs* de l'onglet *Dépôt de candidature*).

Les autres pièces justificatives seront à remplir par le même mode opératoire, dans des cas particuliers. Ces cas seront rappelés au fur et à mesure de la complétude du dossier.

II. ORGANISATION GÉNÉRALE DU TÉLÉ-SERVICE

2. Les trois onglets du télé-service – L'onglet Dépôt de candidature (1)



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Dépôt de candidature
 Dossiers de candidature

SAS ANONYME – 3159XXXXXXXXXX 3

Données clés Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Statut Type à finir

SIRET 3159XXXXXXXXX blissement Etablissement principa
Raison sociale SAS ANONYME
Adresse de l'établissement 1 Rue Anonyme
Code APE 11.02B
Libellé APE Vinification
Forme juridique SAS, société par actions simplifiée
 11111 VILLE

Mes données clés : sont à jour ne sont pas à jour
(je m'engage à contacter l'administration de référence pour une mise à jour)

Représentant légal de la structure (signataire de la convention)
Fonction
Nom
Prénom

Continuer

CGU Contact version 1.4.8 Copyright FranceAgriMer

Barre d'information
 Cette barre reprend la date de l'appel à projet, l'étape et le statut de votre dossier.

L'onglet **Dépôt de candidature** rassemble les informations que vous devrez renseigner, en différentes étapes, pour mener à bien votre dossier de candidature.

L'onglet est ici initialisé par l'affichage des données clés d'identification du demandeur

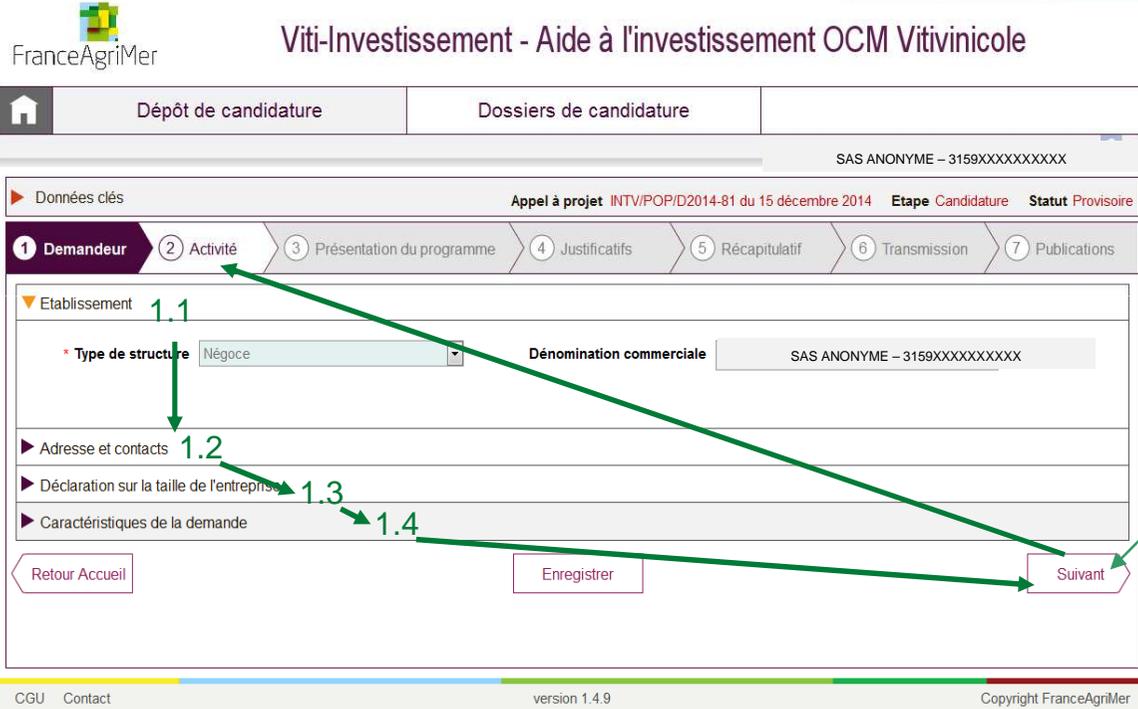
La partie **III. Création d'un dossier de candidature** (diapo page 14), décrit les actions à suivre pour compléter votre dossier.

II. ORGANISATION GÉNÉRALE DU TÉLÉ-SERVICE

2. Les trois onglets du télé-service – L'onglet Dépôt de candidature (2)

1. Demandeur

Etablissement



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Dépôt de candidature | Dossiers de candidature

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur | 2 Activité | 3 Présentation du programme | 4 Justificatifs | 5 Récapitulatif | 6 Transmission | 7 Publications

1.1 Etablissement

* Type de structure Négoce Dénomination commerciale SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

1.2 Adresse et contacts

1.3 Déclaration sur la taille de l'entreprise

1.4 Caractéristiques de la demande

Retour Accueil Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

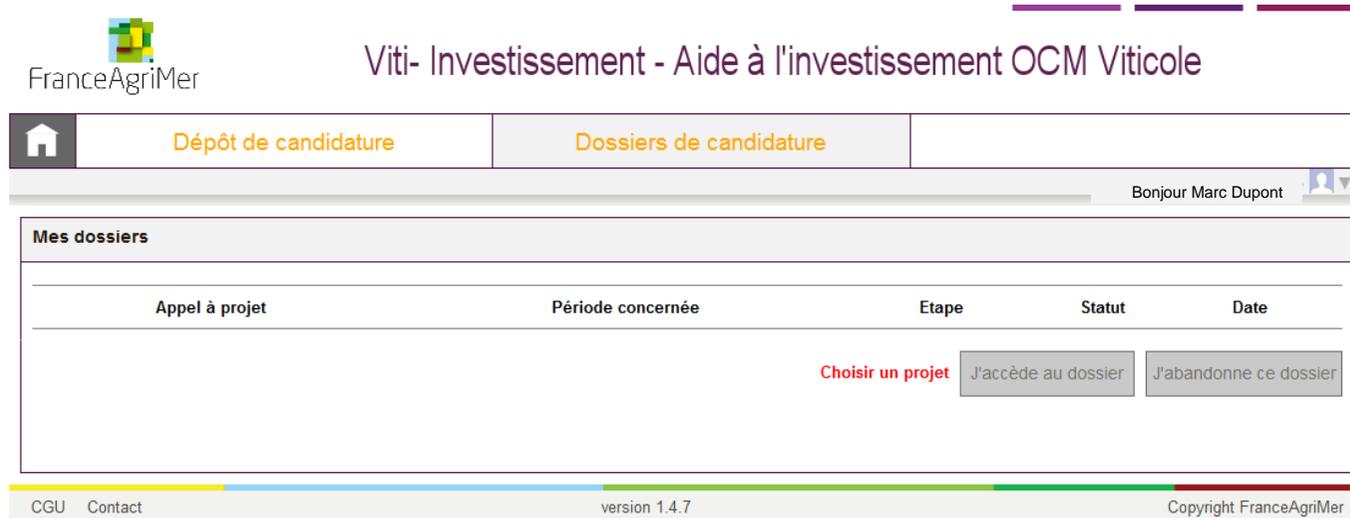
Sous-onglets= chemin de fer

Le bouton *Suivant* vous permet d'accéder au sous-onglet qui suit (dans ce cas le sous-onglet 2. *Activité*). Pour cela, il faut préalablement parcourir l'ensemble des soufflets du sous-onglet où vous êtes rendu, en cliquant successivement sur chacun des titres des soufflets.

En continuant après l'affichage des données clés lors de votre première connexion (*diapo page 14*), la fenêtre fait apparaître les 7 étapes de constitution du dossier (sous-onglets sous forme de « chemin de fer ») ; Chacun de ces sous-onglets se divise en plusieurs soufflets, qui devront être ouverts les uns après les autres.

II. ORGANISATION GÉNÉRALE DU TÉLÉ-SERVICE

2. Les trois onglets du télé-service – L'onglet *Dossiers de candidature* (1)

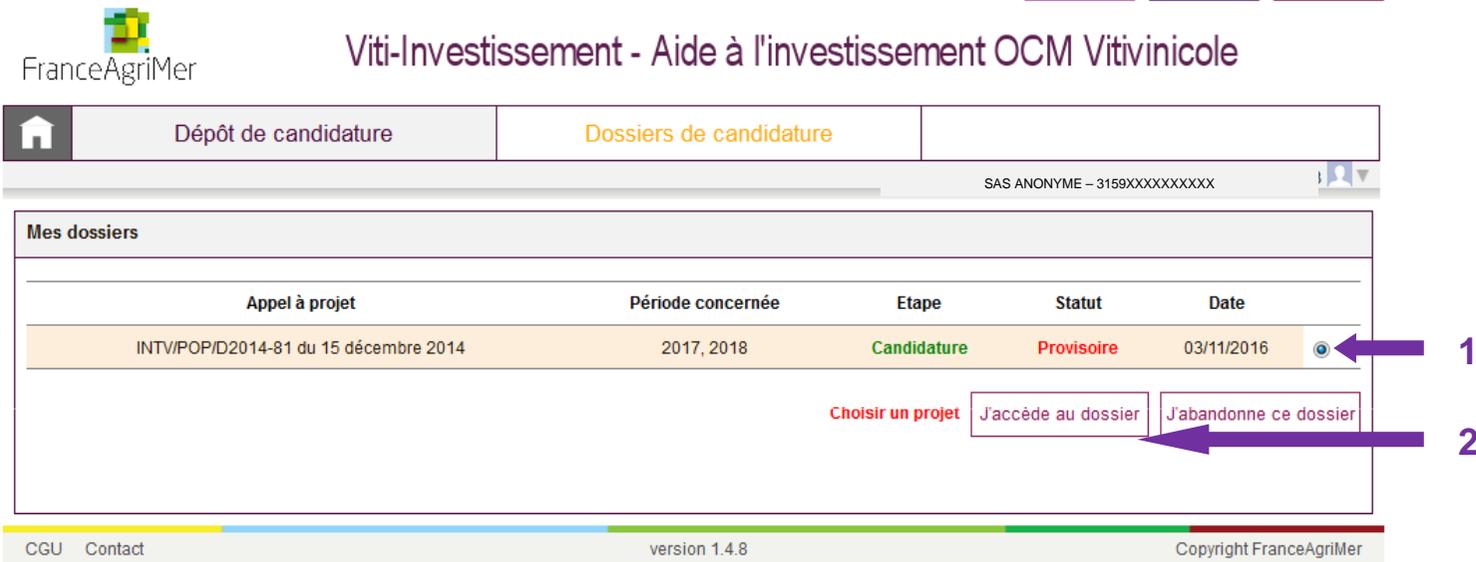


The screenshot shows the user interface for 'Viti- Investissement - Aide à l'investissement OCM Viticole'. At the top left is the FranceAgriMer logo. The main title is 'Viti- Investissement - Aide à l'investissement OCM Viticole'. Below the title is a navigation bar with three tabs: 'Dépôt de candidature' (highlighted in orange), 'Dossiers de candidature' (highlighted in grey), and an empty tab. To the right of the navigation bar, it says 'Bonjour Marc Dupont' next to a user profile icon. Below the navigation bar is a section titled 'Mes dossiers'. This section contains a table with the following columns: 'Appel à projet', 'Période concernée', 'Etape', 'Statut', and 'Date'. The table is currently empty. Below the table, there is a red link 'Choisir un projet' and two buttons: 'J'accède au dossier' and 'J'abandonne ce dossier'. At the bottom of the page, there is a footer with 'CGU Contact', 'version 1.4.7', and 'Copyright FranceAgriMer'.

Lors de la première connexion, si vous cliquez sur l'onglet *Dossier de candidature*, la liste des dossiers est vide. Aucune fonction n'est disponible sur cet onglet à ce stade. L'onglet devient fonctionnel une fois que vous aurez créé votre dossier.

II. ORGANISATION GÉNÉRALE DU TÉLÉ-SERVICE

2. Les trois onglets du télé-service – L'onglet Dossiers de candidature (2)



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

FranceAgriMer

Dépôt de candidature | **Dossiers de candidature**

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Mes dossiers

Appel à projet	Période concernée	Etape	Statut	Date
INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014	2017, 2018	Candidature	Provisoire	03/11/2016

Choisir un projet | J'accède au dossier | J'abandonne ce dossier

CGU Contact | version 1.4.8 | Copyright FranceAgriMer

Une fois que votre dossier de candidature a été créé, il vous faut à chaque connexion cliquer sur cet onglet pour continuer à compléter votre demande. Votre dossier s'affiche avec une coche à droite. Cochez et cliquez sur le bouton *J'accède au dossier*. Vous êtes redirigé vers l'onglet *Dépôt de candidature* pour continuer la complétude. Si vous souhaitez abandonner votre demande, cliquez sur *J'abandonne ce dossier*.

III. CRÉATION D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE (1)



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Navigation: [Dépôt de candidature](#) | [Dossiers de candidature](#)

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Statut Type à finir

Données clés

SIRET: 3159XXXXXXXXX blissement Etablissement principa

Raison sociale: SAS ANONYME

Adresse de l'établissement: 1 Rue Anonyme

Code APE: 11.02B

Libellé APE: Vinification

Forme juridique: SAS, société par actions simplifiée

11111 VILLE

Mes données clés: sont à jour ne sont pas à jour
(je m'engage à contacter l'administration de référence pour une mise à jour)

Représentant légal de la structure (signataire de la convention)

Fonction:

Nom:

Prénom:

[Continuer](#)

CGU Contact version 1.4.8 Copyright FranceAgriMer

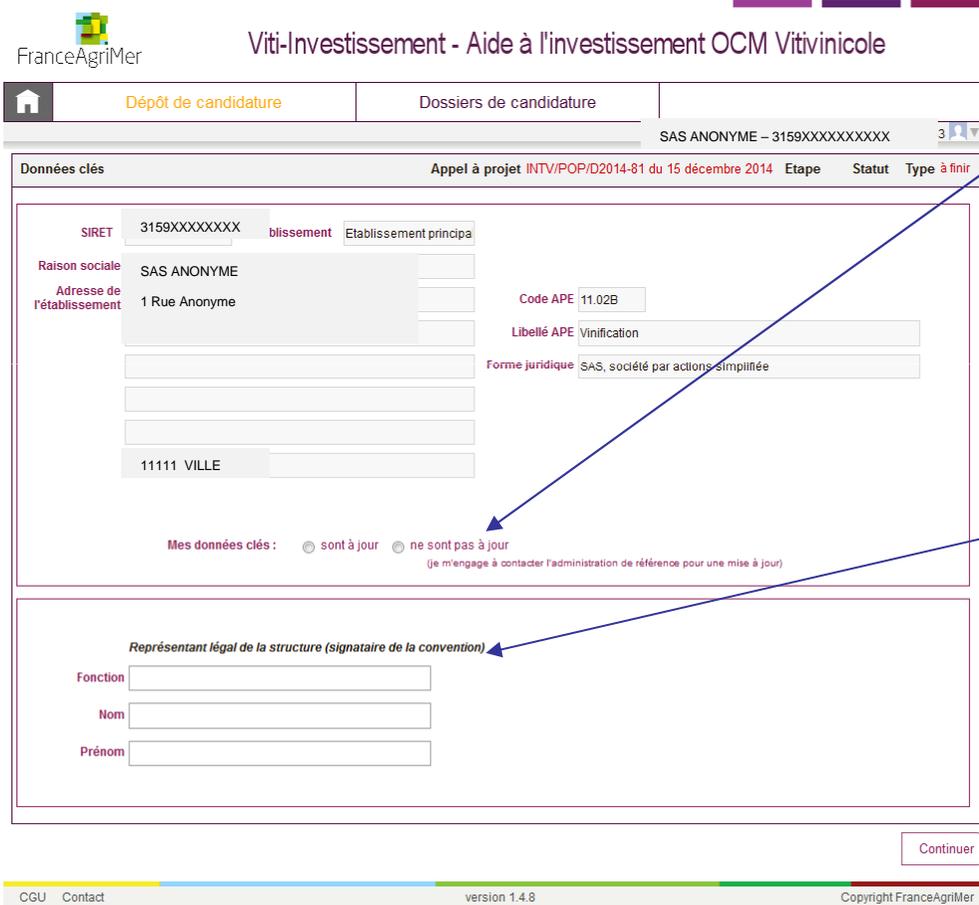
Nous allons à présent décrire les actions qui permettent de créer un dossier de candidature.

➤ À partir de la page d'accueil, cliquez sur l'onglet *Dépôt de candidature*.

Lors de votre première connexion, la fenêtre s'ouvre sur le soufflet *Données clés*: les champs sont en partie remplis automatiquement à partir des données INSEE correspondant au numéro SIRET que vous avez renseigné lors de votre inscription au e-service.

Ces informations sont non modifiables.

III. CRÉATION D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE (2)



➤ Vérifiez que les informations concernant votre société sont correctes et cochez la case correspondante ('sont à jour' ou 'ne sont pas à jour').

Dans le cas où les informations ne sont pas à jour, il vous faudra **impérativement** mettre à jour les données auprès de l'INSEE, via le centre de formalités des entreprises.

➤ Renseignez les informations concernant le représentant légal de la structure.

➤ Cliquer sur le bouton *Continuer* en bas à droite de l'écran.

À chaque étape, lorsque vous cliquez sur le bouton *Continuer* ou *Suivant*, les données s'enregistrent automatiquement.

III. CRÉATION D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE (3)

1. Demandeur

Etablissement

Votre dossier est désormais créé. À présent, il va s'agir de le compléter en suivant les différents sous-onglets et les différents soufflets de chaque sous-onglet qui présentent des champs à compléter. Après avoir cliqué sur *Continuer*, vous êtes automatiquement dirigé vers le sous-onglet *1. Demandeur* et le premier soufflet : *Etablissement*.



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Dépôt de candidature Dossiers de candidature

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Etablissement

* Type de structure Négoce Dénomination commerciale SAS ANONYME

Adresse et contacts

Déclaration sur la taille de l'entreprise

Caractéristiques de la demande

Retour Accueil Enregistrer Suivant

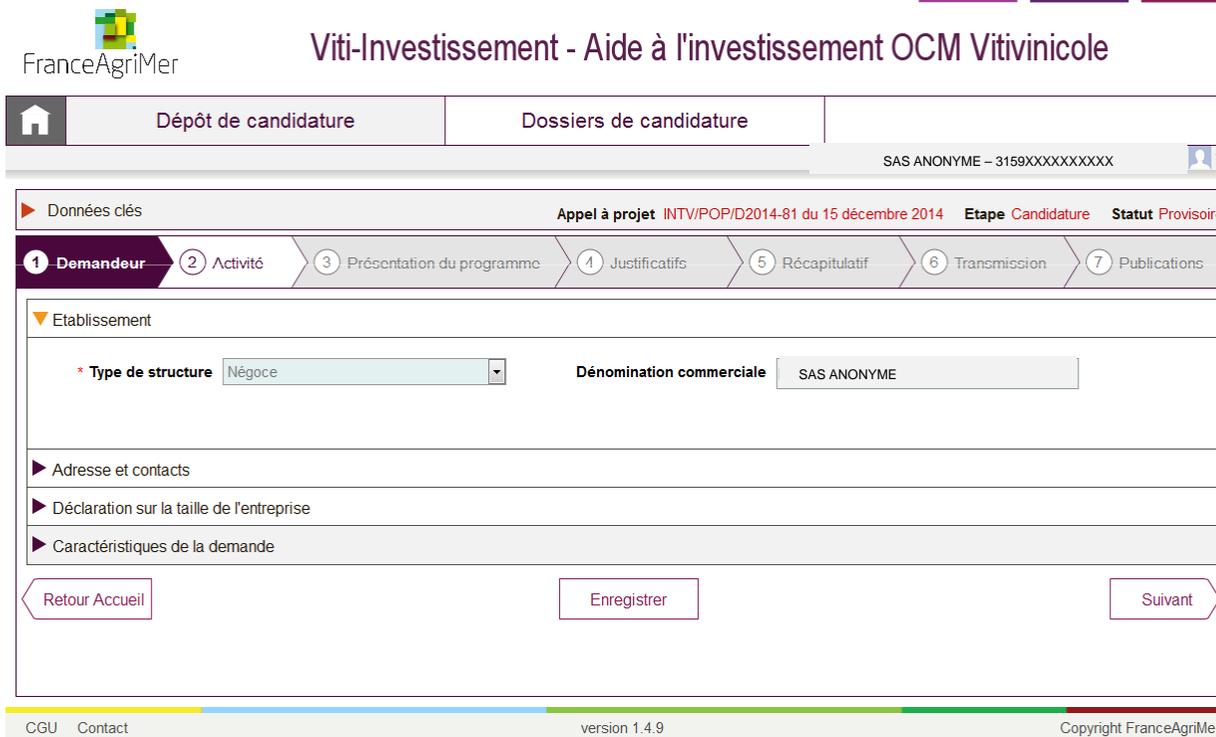
CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

À partir de cette étape, votre dossier apparaît dans l'onglet Dossiers de candidature (comme indiqué dans la diapo 13).

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Demandeur

Etablissement



The screenshot shows the 'Etablissement' section of a web application. At the top, there is a navigation bar with 'Dépôt de candidature' and 'Dossiers de candidature'. Below this, a progress indicator shows seven steps: 1. Demandeur (active), 2. Activité, 3. Présentation du programme, 4. Justificatifs, 5. Récapitulatif, 6. Transmission, and 7. Publications. The 'Etablissement' section contains two input fields: 'Type de structure' with a dropdown menu set to 'Négoce', and 'Dénomination commerciale' with a text box containing 'SAS ANONYME'. Below these fields are three expandable sections: 'Adresse et contacts', 'Déclaration sur la taille de l'entreprise', and 'Caractéristiques de la demande'. At the bottom of the form are three buttons: 'Retour Accueil', 'Enregistrer', and 'Suivant'. The footer of the page includes 'CGU Contact', 'version 1.4.9', and 'Copyright FranceAgriMer'.

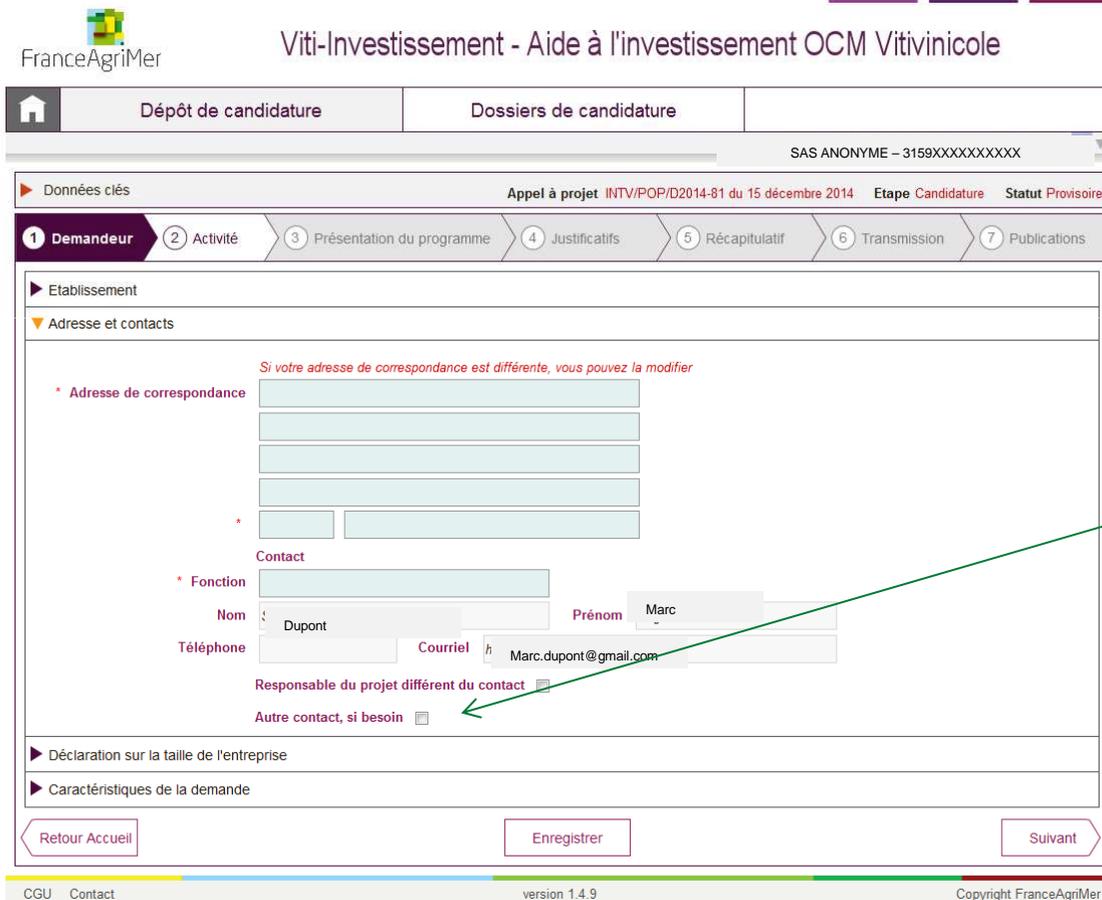
➤ Renseignez le type de structure et la dénomination commerciale de votre société.

➤ Cliquez sur le second soufflet **Adresse et contacts**.

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Demandeur

Adresse et contacts



The screenshot shows the 'Adresse et contacts' section of a web form. It includes fields for 'Adresse de correspondance', 'Fonction', 'Nom' (with sub-fields for 'Nom' and 'Prénom'), 'Téléphone', and 'Courriel'. There are also checkboxes for 'Responsable du projet différent du contact' and 'Autre contact, si besoin'. A red arrow points from the 'Autre contact, si besoin' checkbox to a text box on the right. The form is part of a larger application with a progress bar at the top showing steps from '1 Demandeur' to '7 Publications'.

➤ Vérifiez l'adresse de correspondance et remplir les champs obligatoires. Ces champs sont modifiables. Vous avez la possibilité d'ajouter des contacts si besoin.

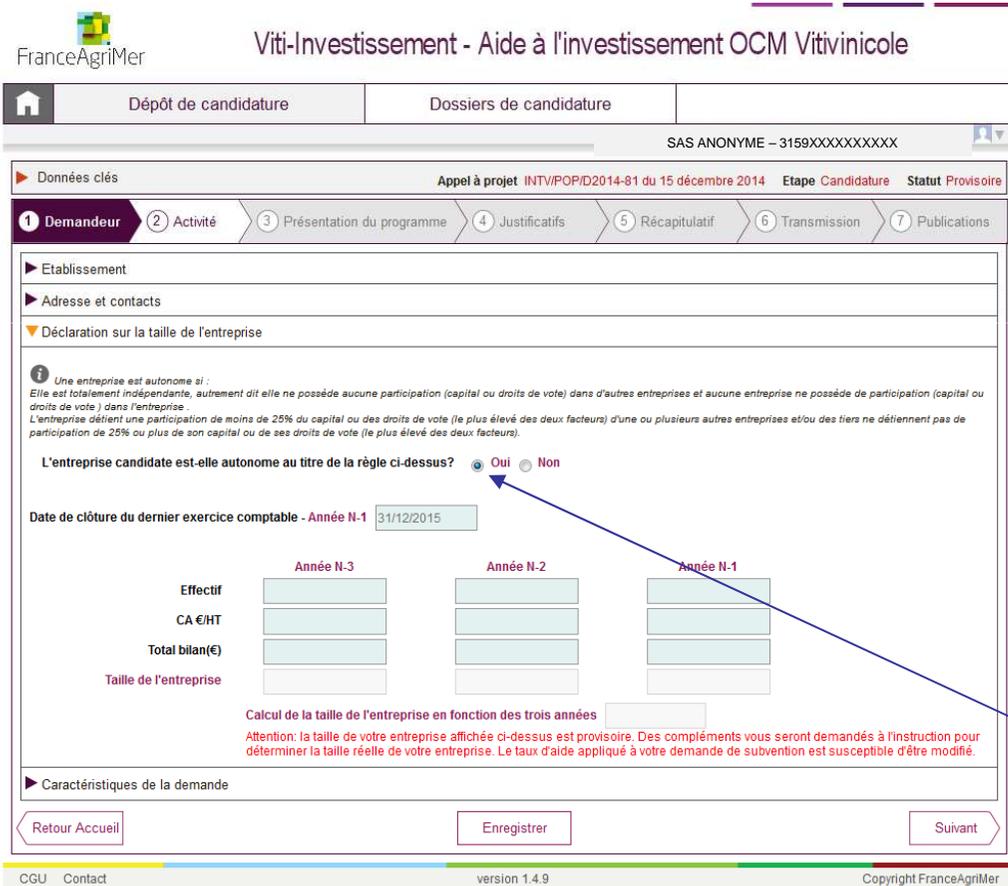
La coche *Autre contact, si besoin* permet de donner le contact de la personne qui suit le dossier, notamment lorsque le suivi est délégué à une personne extérieure à la société demandeuse.

➤ Cliquez sur le troisième soufflet **Déclaration sur la taille de l'entreprise.**

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Demandeur

Déclaration sur la taille de l'entreprise



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV/POP/ID2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

► Etablissement
► Adresse et contacts
▼ Déclaration sur la taille de l'entreprise

1 Une entreprise est autonome si :
Elle est totalement indépendante, autrement dit elle ne possède aucune participation (capital ou droits de vote) dans d'autres entreprises et aucune entreprise ne possède de participation (capital ou droits de vote) dans l'entreprise.
L'entreprise détient une participation de moins de 25% du capital ou des droits de vote (le plus élevé des deux facteurs) d'une ou plusieurs autres entreprises et/ou des tiers ne détiennent pas de participation de 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote (le plus élevé des deux facteurs).

L'entreprise candidate est-elle autonome au titre de la règle ci-dessus? Oui Non

Date de clôture du dernier exercice comptable - Année N-1 31/12/2015

	Année N-3	Année N-2	Année N-1
Effectif			
CA €/HT			
Total bilan(€)			
Taille de l'entreprise			

Calcul de la taille de l'entreprise en fonction des trois années

Attention: la taille de votre entreprise affichée ci-dessus est provisoire. Des compléments vous seront demandés à l'instruction pour déterminer la taille réelle de votre entreprise. Le taux d'aide appliqué à votre demande de subvention est susceptible d'être modifié.

Retour Accueil Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

➤ Précisez si votre entreprise est autonome.

Rappel

Une entreprise est autonome si :

- Elle est totalement indépendante, autrement dit elle ne possède aucune participation (capital ou droits de vote) dans d'autres entreprises et aucune entreprise ne possède de participation (capital ou droits de vote) dans l'entreprise .

Ou si :

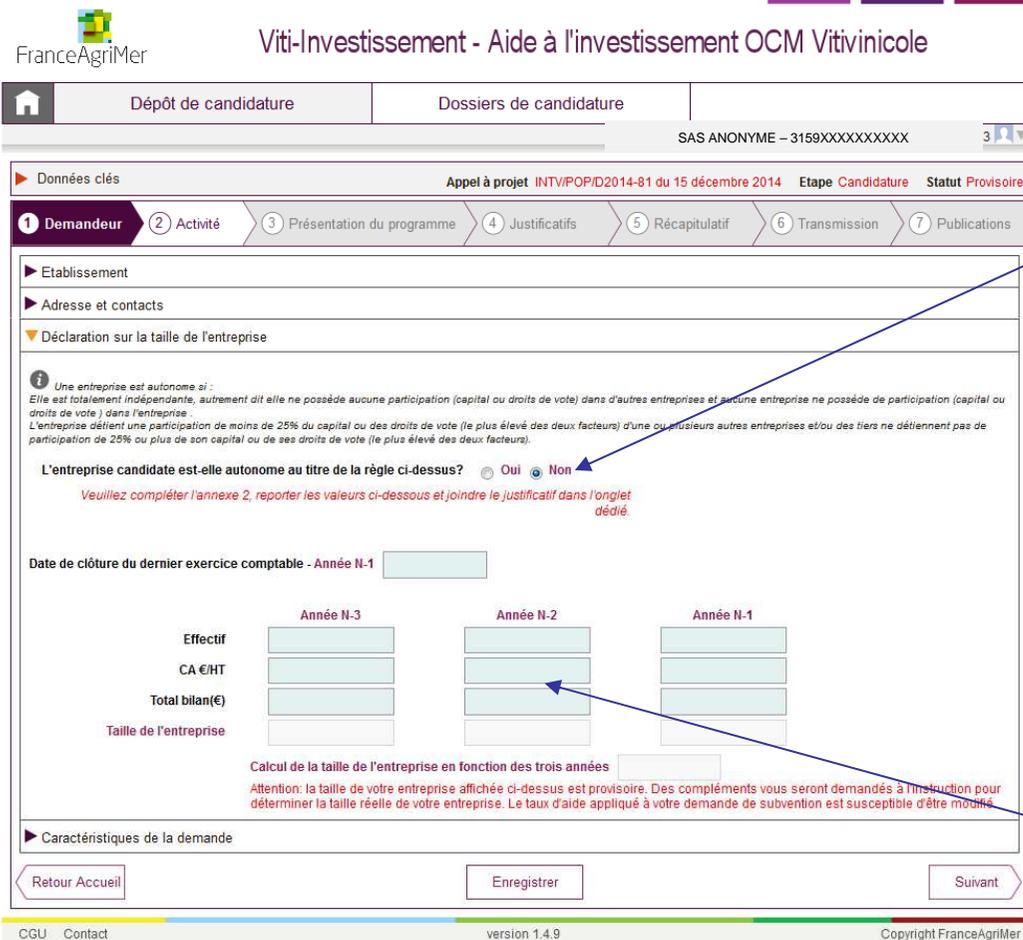
- L'entreprise détient une participation de moins de 25% du capital ou des droits de vote (le plus élevé des deux facteurs) d'une ou plusieurs autres entreprises et/ou des tiers ne détiennent pas de participation de 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote (le plus élevé des deux facteurs).

➤ Si vous répondez à une de ces deux conditions, votre entreprise est autonome : cochez **Oui**.

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Demandeur

Déclaration sur la taille de l'entreprise



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

► Etablissement
► Adresse et contacts
▼ Déclaration sur la taille de l'entreprise

i Une entreprise est autonome si :
Elle est totalement indépendante, autrement dit elle ne possède aucune participation (capital ou droits de vote) dans d'autres entreprises et aucune entreprise ne possède de participation (capital ou droits de vote) dans l'entreprise.
L'entreprise détient une participation de moins de 25% du capital ou des droits de vote (le plus élevé des deux facteurs) d'une ou plusieurs autres entreprises et/ou des tiers ne détiennent pas de participation de 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote (le plus élevé des deux facteurs).

L'entreprise candidate est-elle autonome au titre de la règle ci-dessus? Oui Non

Veuillez compléter l'annexe 2, reporter les valeurs ci-dessous et joindre le justificatif dans l'onglet dédié.

Date de clôture du dernier exercice comptable - Année N-1

	Année N-3	Année N-2	Année N-1
Effectif			
CA €HT			
Total bilan(€)			
Taille de l'entreprise			

Calcul de la taille de l'entreprise en fonction des trois années

Attention: la taille de votre entreprise affichée ci-dessus est provisoire. Des compléments vous seront demandés à l'instruction pour déterminer la taille réelle de votre entreprise. Le taux d'aide appliqué à votre demande de subvention est susceptible d'être modifié.

Retour Accueil Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

➤ Si vous ne répondez pas à une de ces deux conditions, votre entreprise n'est pas autonome : cochez **NON**.

➤ Téléchargez le formulaire **Taille de l'entreprise** sur la page d'accueil, au soufflet **Formulaires à télécharger**.

➤ Remplissez le formulaire à l'aide de l'annexe n° 2 (deux documents) : **Règles de consolidation des entreprises d'un groupe & Notice explicative taille des entreprises** que vous pouvez télécharger en cliquant sur le lien de la page d'accueil **Appel à projet 2017**.

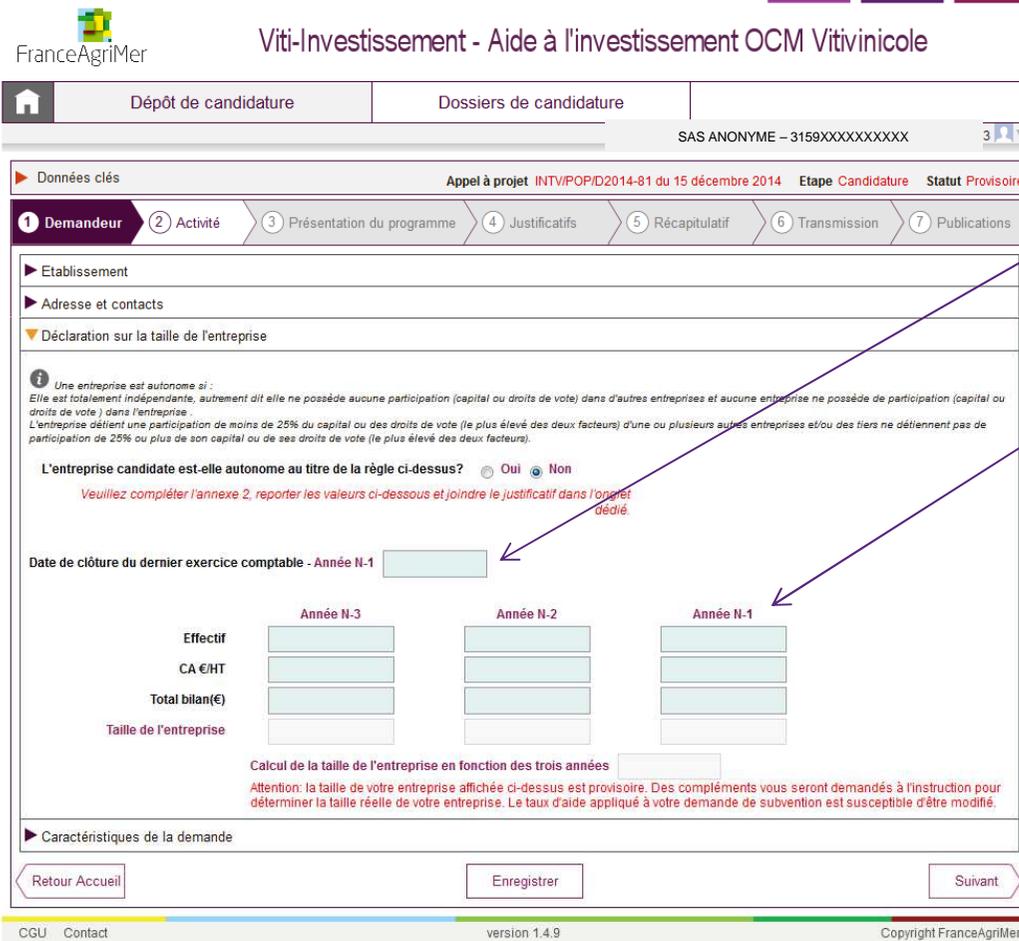
➤ Le formulaire devra être joint lors de l'étape 4. **Justificatifs** de la complétude.

➤ Les valeurs calculées dans le formulaire (effectif, CA, bilan) permettront de renseigner le tableau

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Demandeur

Déclaration sur la taille de l'entreprise



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

► Etablissement
► Adresse et contacts
▼ Déclaration sur la taille de l'entreprise

i Une entreprise est autonome si :
Elle est totalement indépendante, autrement dit elle ne possède aucune participation (capital ou droits de vote) dans d'autres entreprises et aucune entreprise ne possède de participation (capital ou droits de vote) dans l'entreprise.
L'entreprise détient une participation de moins de 25% du capital ou des droits de vote (le plus élevé des deux facteurs) d'une ou plusieurs autres entreprises et/ou des tiers ne détiennent pas de participation de 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote (le plus élevé des deux facteurs).

L'entreprise candidate est-elle autonome au titre de la règle ci-dessus? Oui Non

Veuillez compléter l'annexe 2, reporter les valeurs ci-dessous et joindre le justificatif dans l'onglet dédié.

Date de clôture du dernier exercice comptable - Année N-1

	Année N-3	Année N-2	Année N-1
Effectif	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CA €HT	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total bilan(€)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Taille de l'entreprise	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Calcul de la taille de l'entreprise en fonction des trois années

Attention: la taille de votre entreprise affichée ci-dessus est provisoire. Des compléments vous seront demandés à l'instruction pour déterminer la taille réelle de votre entreprise. Le taux d'aide appliqué à votre demande de subvention est susceptible d'être modifié.

Retour Accueil Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

Que l'entreprise soit autonome ou pas,

➤ Renseignez la date de la clôture du dernier exercice comptable au format jj/mm/aaaa (l'année de cette date est nommé Année N-1).

➤ Renseignez les différents champs pour les années N-3 à N-1

=> La taille de l'entreprise est déterminée

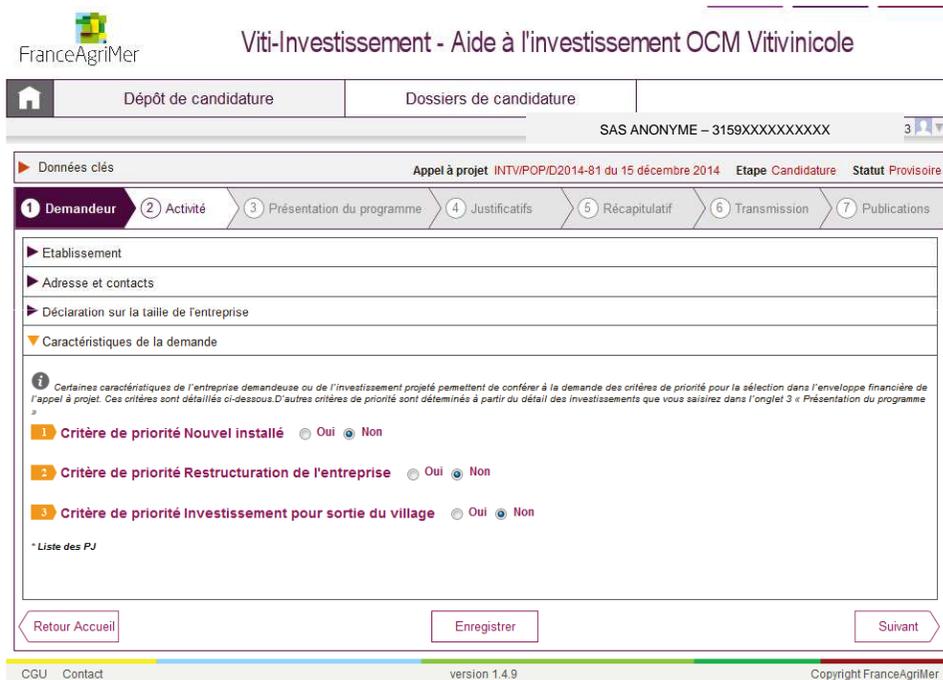
Dans le cas d'une nouvelle entreprise, les champs des années pour lesquelles les informations ne sont pas disponibles doivent être remplis avec le chiffre zéro.

➤ Cliquez sur le quatrième soufflet **Caractéristiques de la demande**.

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Demandeur

Caractéristiques de la demande



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Caractéristiques de la demande

Certains caractéristiques de l'entreprise demandeuse ou de l'investissement projeté permettent de conférer à la demande des critères de priorité pour la sélection dans l'enveloppe financière de l'appel à projet. Ces critères sont détaillés ci-dessous. D'autres critères de priorité sont déterminés à partir du détail des investissements que vous saisissez dans l'onglet 3 « Présentation du programme »

1 Critère de priorité **Nouvel installé** Oui Non

2 Critère de priorité **Restructuration de l'entreprise** Oui Non

3 Critère de priorité **Investissement pour sortie du village** Oui Non

* Liste des PJ

Retour Accueil Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

Ce soufflet permet de renseigner des caractéristiques qui pourraient permettre à votre projet de bénéficier de certains des critères de priorité, autres qu'environnementaux.

Pour chacun des critères de priorité, lorsque l'on coche oui, des questions complémentaires apparaissent ainsi qu'une liste de pièces justificatives en bas de page. Vous devrez joindre lors de l'étape 4. *Justificatifs*, les pièces qui seront listées au bas de l'écran.

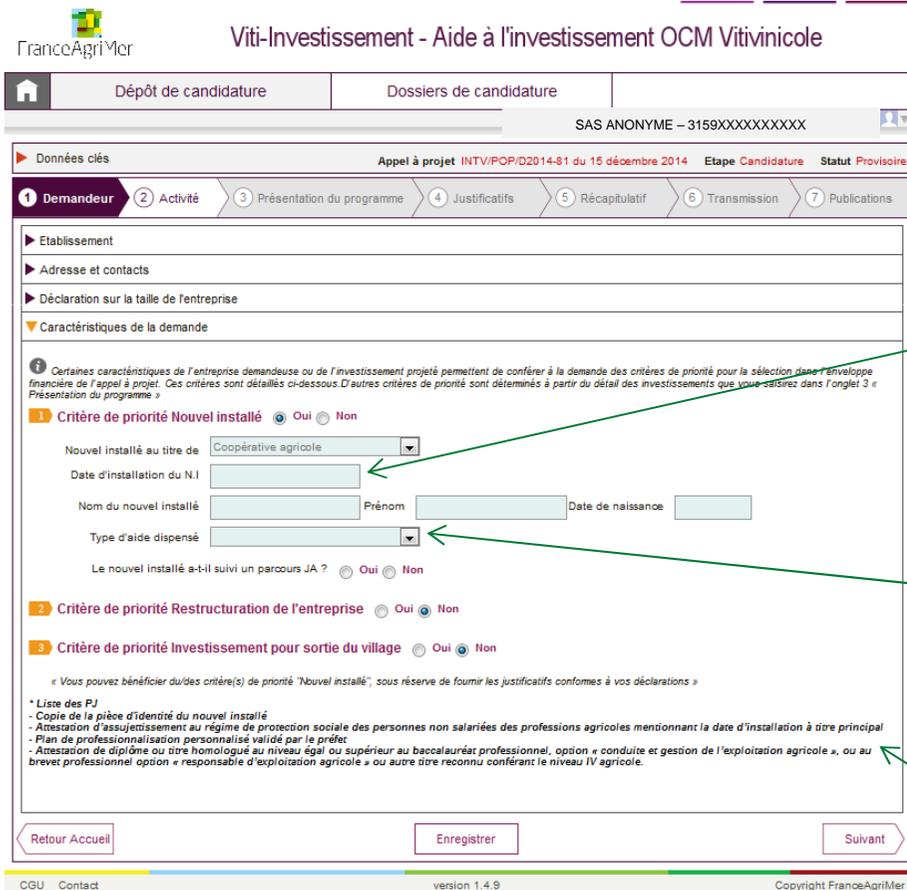
La définition de l'ensemble des critères de priorité, dans le cadre de l'appel à projet 2017, est présentée dans la *Décision Programme d'aide à l'investissement vitivinicole*, paragraphe 5.4.2 *Les critères de notation*, page 15, au lien de la page d'accueil : [Appel à projet 2017](#). L'annexe 7, également présente sur ce lien présente la définition d'un *Nouvel installé*.

N.B. : les critères de priorité liés à des types d'investissement, notamment le critère environnemental, seront présentés sur l'onglet 3. *Présentation du programme*.

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Demandeur

Caractéristiques de la demande



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Données clés: Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Caractéristiques de la demande

1 Critère de priorité Nouvel installé Oui Non

Nouvel installé au titre de:

Date d'installation du N.I.

Nom du nouvel installé Prénom Date de naissance

Type d'aide dispensé

Le nouvel installé a-t-il suivi un parcours JA ? Oui Non

2 Critère de priorité Restructuration de l'entreprise Oui Non

3 Critère de priorité Investissement pour sortie du village Oui Non

« Vous pouvez bénéficier du/des critère(s) de priorité "Nouvel installé", sous réserve de fournir les justificatifs conformes à vos déclarations »

* Liste des PJ
 - Copie de la pièce d'identité du nouvel installé
 - Attestation d'assujettissement au régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles mentionnant la date d'installation à titre principal
 - Plan de professionnalisation personnalisé validé par le préfet
 - Attestation de diplôme ou titre homologué au niveau égal ou supérieur au baccalauréat professionnel, option « conduite et gestion de l'exploitation agricole », ou au brevet professionnel option « responsable d'exploitation agricole » ou autre titre reconnu conférant le niveau IV agricole.

Retour Accueil Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

Si vous répondez **Oui** au critère de priorité Nouvel Installé,

➤ Remplissez les champs qui apparaissent.

Pour le champ '**Date d'installation du N.I.**', il faut renseigner la date d'installation de l'exploitant ou dans le cas d'une coopérative agricole, la date d'installation de l'exploitant nouvellement installé aidé par la coopérative (cf. décision pour plus de détails).

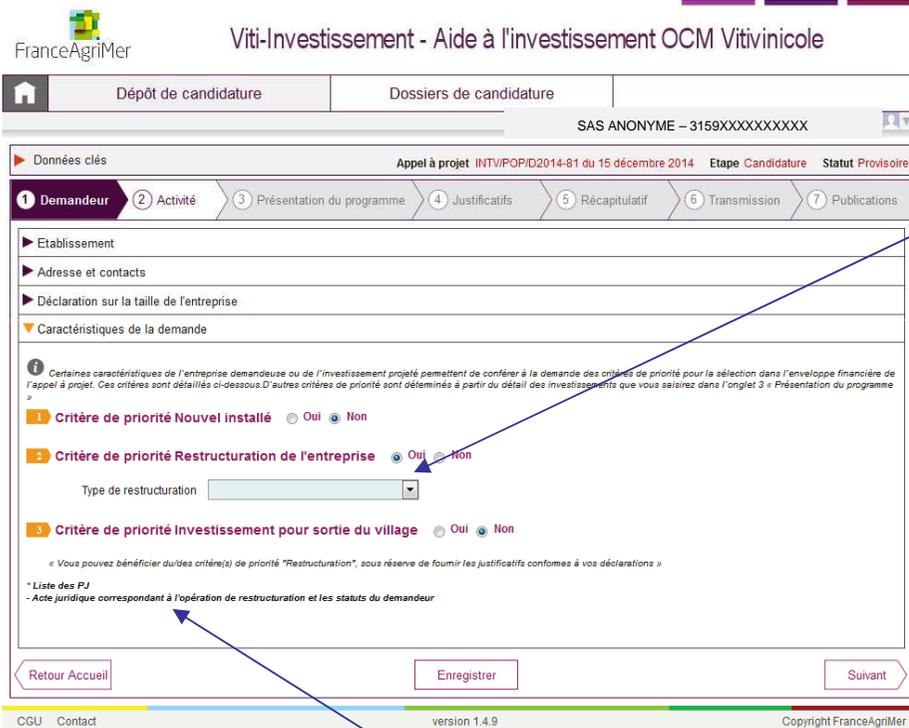
Le champ *Type d'aide dispensé* n'apparaît que dans le cas où la société demandeuse est une Coopérative Agricole qui a installé au moins un JA au cours des 2 dernières années.

La liste des Pièces justificatives pour les critères cochés **Oui** apparaît en bas de page

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Demandeur

Caractéristiques de la demande



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Appel à projet INTV/POPID2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Caractéristiques de la demande

1 Critère de priorité **Nouvel installé** Oui Non

2 Critère de priorité **Restructuration de l'entreprise** Oui Non

Type de restructuration

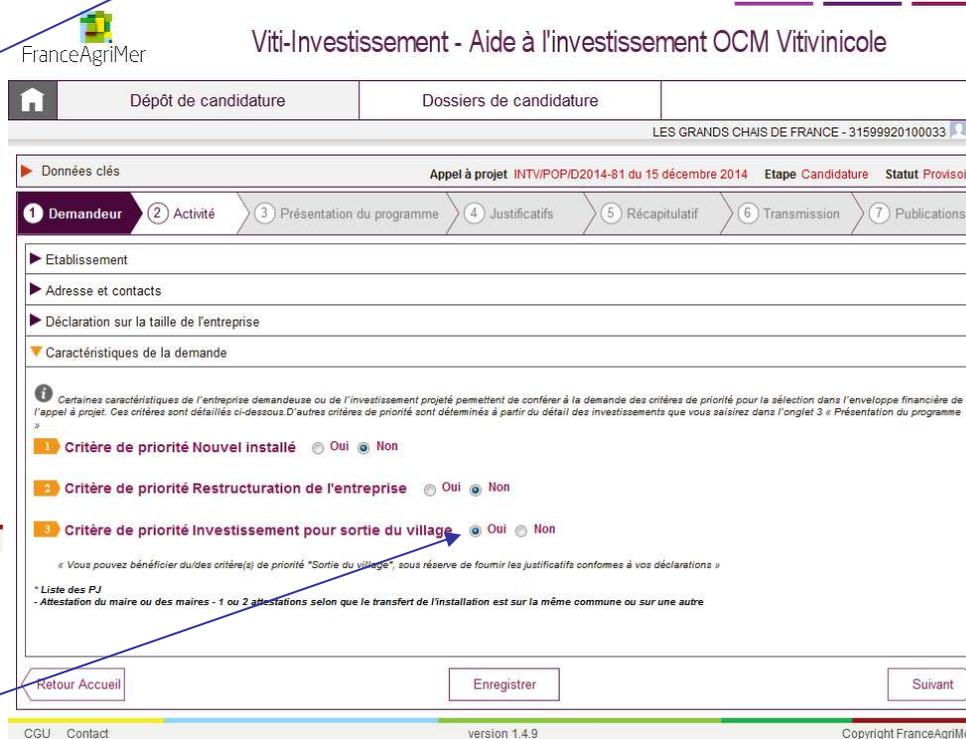
3 Critère de priorité **Investissement pour sortie du village** Oui Non

* Liste des PJ
- Acte juridique correspondant à l'opération de restructuration et les statuts du demandeur

Retour Accueil Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

➤ Si vous répondez **Oui** au critère de priorité Restructuration de l'entreprise, choisissez le type de restructuration.



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Appel à projet INTV/POPID2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Caractéristiques de la demande

1 Critère de priorité **Nouvel installé** Oui Non

2 Critère de priorité **Restructuration de l'entreprise** Oui Non

3 Critère de priorité **Investissement pour sortie du village** Oui Non

* Liste des PJ
- Attestation du maire ou des maires - 1 ou 2 attestations selon que le transfert de l'installation est sur la même commune ou sur une autre

Retour Accueil Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

➤ les pièces justificatives à joindre sont affichées

➤ Réponse **Oui** au critère de priorité Investissement pour sortie de village

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Demandeur

Caractéristiques de la demande

Pour indication, voici la liste des pièces justificatives à fournir, classées par critère de priorité.

1 Critère de priorité Nouvel installé

- Copie de la pièce d'identité du nouvel installé
 - Attestation d'assujettissement au régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles mentionnant la date d'installation à titre principal.
 - Le certificat de conformité des aides à l'installation JA ou copie de l'arrêté attributif des aides à l'installation Jeune Agriculteur.
- Si installation hors parcours JA, ou parcours JA non encore finalisé:
- Plan de professionnalisation personnalisé validé par le préfet
 - Attestation de diplôme ou titre homologué au niveau égal ou supérieur au baccalauréat professionnel, option « conduite et gestion de l'exploitation agricole », ou au brevet professionnel option « responsable d'exploitation agricole » ou autre titre reconnu conférant le niveau IV agricole.

2 Critère de priorité Restructuration de l'entreprise

- Acte juridique correspondant à l'opération de restructuration et les statuts du demandeur

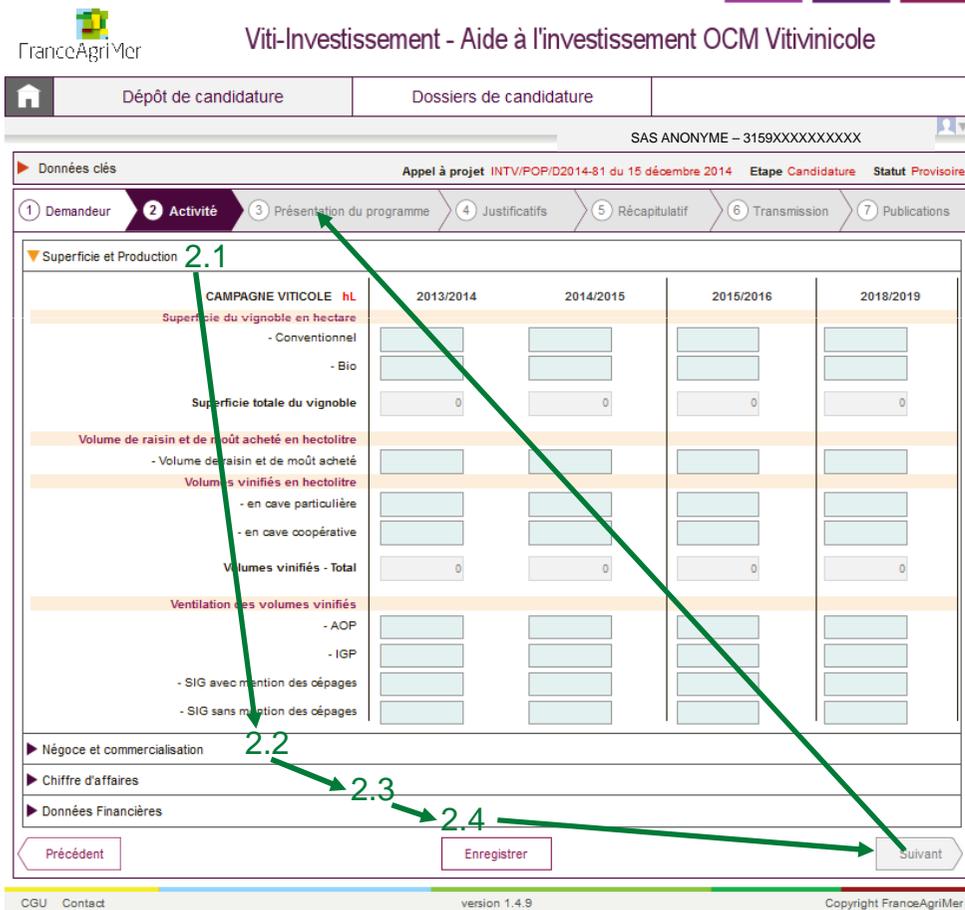
3 Critère de priorité Investissement pour sortie de village

- Attestation du maire ou des maires - 1 ou 2 attestations selon que le transfert de l'installation est sur la même commune ou sur une autre

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

2. Activité

Superficie et Production



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 **Activité** 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

2.1 Superficie et Production

CAMPAGNE VITICOLE hL	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2018/2019
Superficie du vignoble en hectare				
- Conventionnel				
- Bio				
Superficie totale du vignoble	0	0	0	0
Volume de raisin et de moût acheté en hectolitre				
- Volume de raisin et de moût acheté				
Volumes vinifiés en hectolitre				
- en cave particulière				
- en cave coopérative				
Volumes vinifiés - Total	0	0	0	0
Ventilation des volumes vinifiés				
- AOP				
- IGP				
- SIG avec mention des cépages				
- SIG sans mention des cépages				

2.2 Négocier et commercialisation

2.3 Chiffre d'affaires

2.4 Données Financières

Précédent Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

➤ Une fois que vous avez rempli les champs des 4 soufflets du sous-onglet Demandeur, cliquez sur le bouton Suivant en bas à droite de l'écran pour accéder à l'étape suivante : **2. Activité**

Le sous-onglet Activité se compose de 4 soufflets :

1. Superficie et Production
2. Négocier et commercialisation
3. Chiffre d'affaires
4. Données Financières

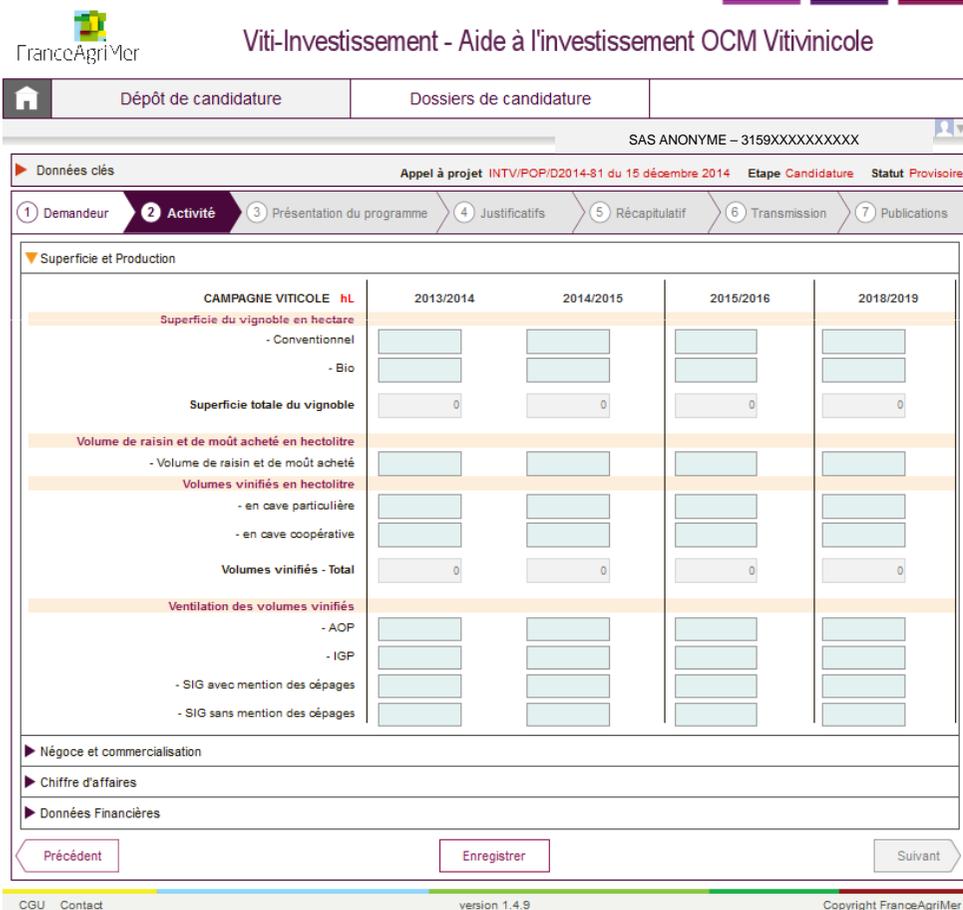
Dans le cas des sociétés qui exercent d'autres activités que vitivinicoles, les trois premiers soufflets du sous-onglet 2. *Activité* doivent être renseignés avec les données de l'activité vitivinicole. Le quatrième soufflet (*Données Financières*) doit être renseigné avec les données de la société, toutes activités comprises

Pour chacun des soufflets, si vous n'êtes pas concerné par certaines campagnes viticoles (cas des nouvelles entreprises par exemple), les champs doivent être remplis par le chiffre zéro.

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

2. Activité

Superficie et Production



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 **Activité** 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Superficie et Production

CAMPAGNE VITICOLE hL	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2018/2019
Superficie du vignoble en hectare				
- Conventionnel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Bio	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Superficie totale du vignoble	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>
Volume de raisin et de moût acheté en hectolitre				
- Volume de raisin et de moût acheté	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Volumes vinifiés en hectolitre				
- en cave particulière	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- en cave coopérative	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Volumes vinifiés - Total	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>
Ventilation des volumes vinifiés				
- AOP	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- IGP	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- SIG avec mention des cépages	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- SIG sans mention des cépages	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

➤ Remplissez les champs pour les 4 exercices demandés. Les trois premières colonnes correspondent aux trois dernières campagnes de production. La dernière colonne correspond à un prévisionnel à N+3 par rapport à la dernière campagne de production.

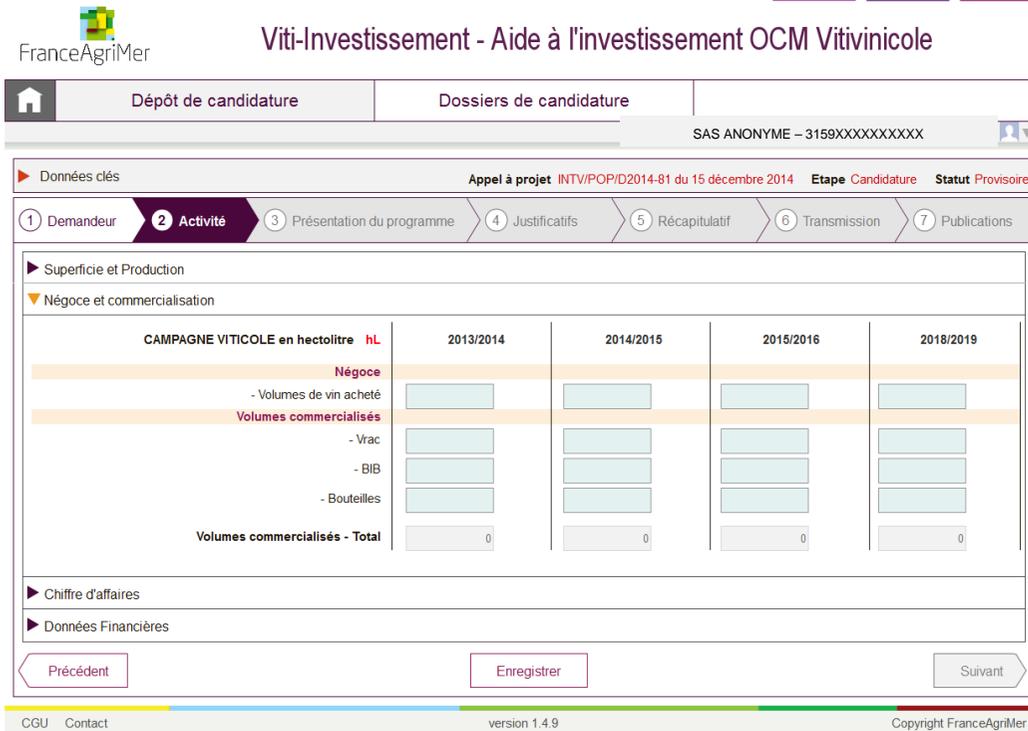
Pour l'ensemble du sous-onglet Activité, les champs doivent être remplis avec des nombre entiers. Veuillez arrondir vos valeurs.
Exemple : pour 5.5 ha arrondissez à 6 ha.

➤ Cliquez sur le deuxième soufflet **Négoce et commercialisation**

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

2. Activité

Négoce et commercialisation



FranceAgriMer Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 **Activité** 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Superficie et Production

Négoce et commercialisation

CAMPAGNE VITICOLE en hectolitre hL	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2018/2019
Négoce				
- Volumes de vin acheté	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Volumes commercialisés				
- Vrac	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- BIB	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Bouteilles	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Volumes commercialisés - Total	0	0	0	0

Chiffre d'affaires

Données Financières

Précédent Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

➤ Remplissez les champs pour les 4 exercices demandés.

➤ Cliquez sur le troisième soufflet **Chiffre d'affaires**

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

2. Activité

Chiffre d'affaires

Dépôt de candidature Dossiers de candidature SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur **2 Activité** 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

► Superficie et Production
 ► Négoce et commercialisation
 ▼ Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE (HT)	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2018/2019
Total C.A réalisé à l'export	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total C.A réalisé en France	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>
- négoce	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- caveau	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- café-hôtel-restaurants (C.H.R.)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- cavistes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- grandes et moyennes surfaces (G.M.S.)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
C.A - Total	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>

► Données Financières

Renseigner les 3 pays les plus significatifs à l'export. Pour ce faire, taper les premières lettres d'un pays et choisissez dans la liste déroulante.

Attention : la recherche tient compte des accents. Par exemple, pour les Etats-Unis il faut faire la recherche « é » plutôt que « E » pour la première lettre

- Remplissez les champs pour les 4 exercices demandés.
- Le soufflet est séparé en deux partie. Les 4 premières lignes de champs à remplir concernent la partie du chiffre d'affaires réalisé à l'export (export hors France).
- La partie du bas concerne le chiffre d'affaires réalisé en France.

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

2. Activité

Données Financières

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014 Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 **Activité** 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Superficie et Production

Négoce et commercialisation

Chiffre d'affaires

Données Financières

	<input type="checkbox"/> Non concerné N-3	<input type="checkbox"/> Non concerné N-2	<input type="checkbox"/> Non concerné N-1
Dates (Clôture de l'exercice fiscal)	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Analyse financière			
Chiffre d'affaires	800 000	800 000	800 000
Excédent brut d'exploitation (EBE)	75 000	75 000	75 000
Dotation aux amortissements	130 000	130 000	130 000
Résultat net	10 000	10 000	10 000
Capitaux propres et assimilés	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Compte courant d'associés stables	0	0	0
Dettes à long et moyen terme	200 000	200 000	200 000
Total bilan	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Rentabilité économique (EBE/CA)	0.09	0.09	0.09
Endettement : dettes/capitaux permanents	0.17	0.17	0.17

Fournir un prévisionnel à 3 ans

Précédent Enregistrer Suivant

➤ Remplissez les champs pour les 3 derniers exercices comptables clos.

Si vous ne possédez pas les données pour certaines années (cas des nouvelles entreprises), cochez la coche en haut de colonne : *Non concerné*).

L'année N-1 correspond à l'année du dernier exercice comptable clos.

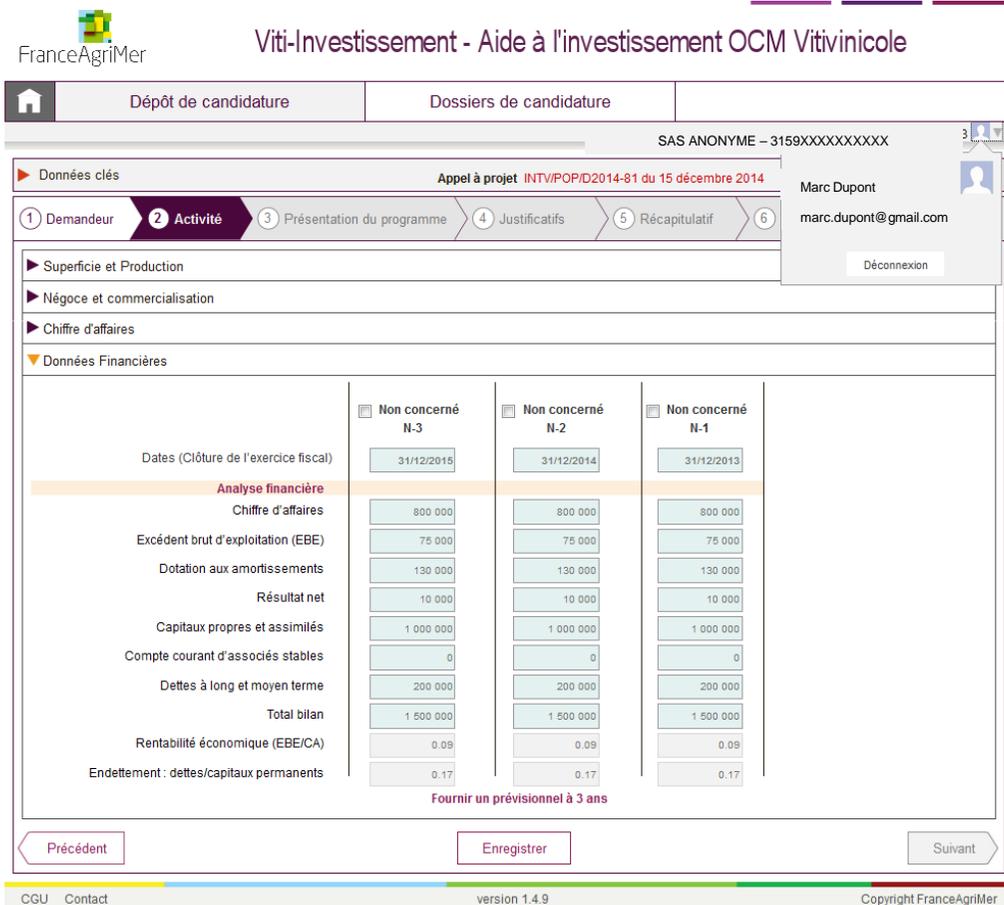
Après avoir rempli l'ensemble des champs, un ou plusieurs messages peuvent apparaître au bas de l'écran pour vous demander de joindre des pièces justificatives complémentaires (prévisionnel sur 3 ans par exemple).

➤ NB : Les prévisionnels demandés sont à fournir au plus tard 2 mois après la notification d'acceptation dans l'enveloppe du dossier.

IV. COMPLÉTUDE DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

2. Activité

Données Financières



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV/POP/D2014-81 du 15 décembre 2014

Marc Dupont
marc.dupont@gmail.com

1 Demandeur 2 **Activité** 3 Présentation du programme 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6

Superficie et Production

Négoce et commercialisation

Chiffre d'affaires

Données Financières

	Non concerné N-3	Non concerné N-2	Non concerné N-1
Dates (Clôture de l'exercice fiscal)	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Analyse financière			
Chiffre d'affaires	800 000	800 000	800 000
Excédent brut d'exploitation (EBE)	75 000	75 000	75 000
Dotations aux amortissements	130 000	130 000	130 000
Résultat net	10 000	10 000	10 000
Capitaux propres et assimilés	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Compte courant d'associés stables	0	0	0
Dettes à long et moyen terme	200 000	200 000	200 000
Total bilan	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Rentabilité économique (EBE/CA)	0.09	0.09	0.09
Endettement : dettes/capitaux permanents	0.17	0.17	0.17

Fournir un prévisionnel à 3 ans

Précédent Enregistrer Suivant

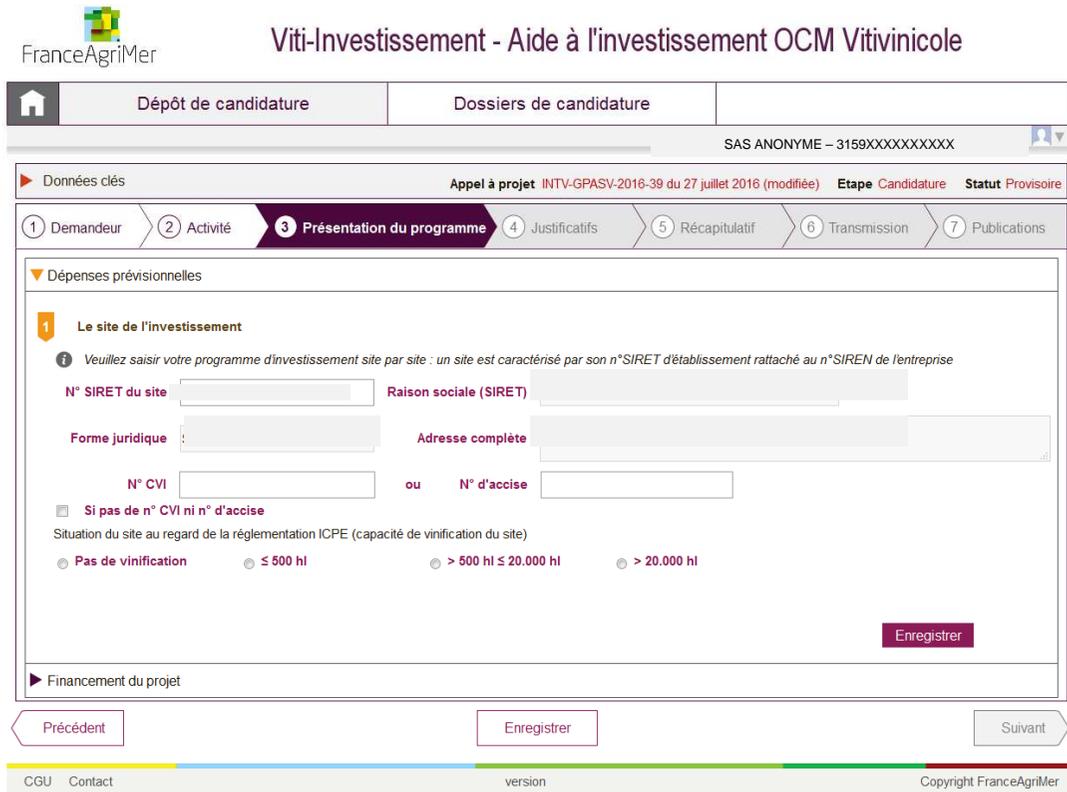
CGU Contact version 1.4.9 Copyright FranceAgriMer

➤ Une fois que vous avez rempli les champs des 4 soufflets du sous-onglet Activité, cliquez sur le bouton Suivant en bas à droite de l'écran pour accéder à l'étape suivante : **3. Présentation du programme.**

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles



Le sous-onglet Présentation du programme se compose de 2 soufflets :

1. Dépenses prévisionnelles
2. Financement du projet

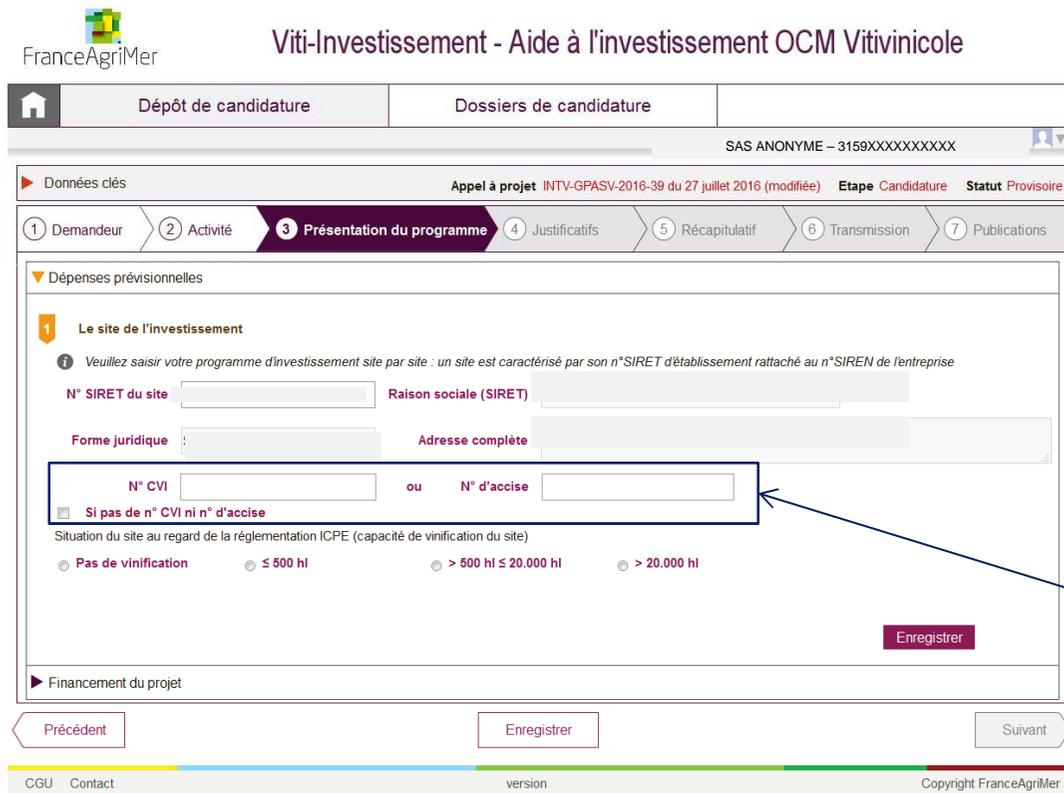
L'onglet « Présentation du programme » est composé de deux soufflets: « Dépenses prévisionnelles » et « Financement du projet ». Il faut compléter les informations sur le site de l'investissement puis renseigner les dépenses liées au projet avant de compléter le soufflet « Financement du programme ».

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

2. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

1 Le site de l'investissement



➤ Renseignez les données liées au site de l'investissement (qui peut être différent du site du siège qui demande).

Par défaut, le n° SIRET de l'établissement principal est renseigné. Si ce n'est pas le site de l'investissement, il faut modifier le n° SIRET. Les données (raison sociale, forme juridique, adresse) sont récupérées automatiquement.

N.B: Une modification est en cours pour autoriser, en l'absence de SIRET distinct pour un site secondaire, la conservation du SIRET du siège et la modification de l'adresse.

- Renseignez le SIRET du site de l'investissement.
- Renseignez le N° CVI ou le N° d'accise correspondant au site de l'investissement.
- Si vous ne possédez aucun de ces numéros, cochez la coche 'Si pas de N° CVI ni N° d'accise'. Un champ vide apparaît ou vous devez impérativement expliquer la raison pour laquelle vous ne possédez pas ces numéros.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

1 Le site de l'investissement

➤ Cochez la rubrique correspondant à la situation du site de l'investissement au regard de la réglementation ICPE.

➤ Si le site de l'investissement n'a pas d'activité de vinification, cochez la rubrique 'Pas de vinification' et indiquez les raisons dans le champ vide qui s'affiche.

Dans chacun des cas, des pièces justificatives sont à fournir.
 Dans tous les cas, un message apparaît pour vous indiquer les pièces justificatives à fournir en cas d'augmentation des capacités de production de plus de 10% ou d'un changement de régime par franchissement d'un seuil de capacité de production.
 L'ensemble des ces pièces justificatives seront à téléverser dans le sous-onglet suivant : 4. *Justificatifs*.

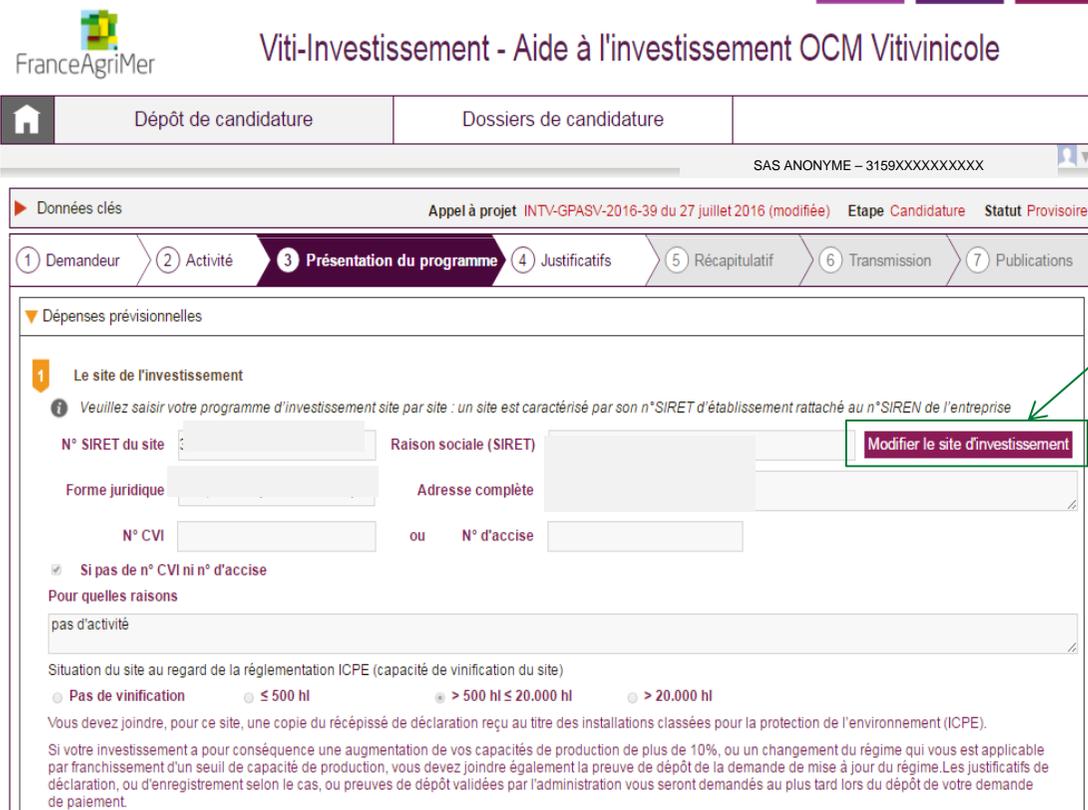
➤ Cliquez sur le bouton violet « Enregistrer » en bas à droite du premier soufflet.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

1 Le site de l'investissement



The screenshot shows the 'Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole' web application. The navigation bar includes 'Dépôt de candidature' and 'Dossiers de candidature'. The main content area is titled 'Données clés' and shows 'Appel à projet INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifiée)' with 'Etape Candidature' and 'Statut Provisoire'. A progress bar indicates the current step is '3 Présentation du programme'. The main form section is titled 'Dépenses prévisionnelles' and contains a sub-section '1 Le site de l'investissement'. This section includes a warning icon and the instruction: 'Veillez saisir votre programme d'investissement site par site : un site est caractérisé par son n°SIRET d'établissement rattaché au n°SIREN de l'entreprise'. Below this are input fields for 'N° SIRET du site', 'Raison sociale (SIRET)', 'Forme juridique', 'Adresse complète', 'N° CVI', and 'N° d'accise'. A 'Modifier le site d'investissement' button is visible next to the 'Raison sociale (SIRET)' field. There is also a checkbox for 'Si pas de n° CVI ni n° d'accise' and a text area for 'Pour quelles raisons' with 'pas d'activité' entered. At the bottom, there are radio buttons for 'Situation du site au regard de la réglementation ICPE (capacité de vinification du site)' with options: 'Pas de vinification', '≤ 500 hl', '> 500 hl ≤ 20.000 hl', and '> 20.000 hl'. A note at the bottom states: 'Vous devez joindre, pour ce site, une copie au récépissé de déclaration reçu au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Si votre investissement a pour conséquence une augmentation de vos capacités de production de plus de 10%, ou un changement du régime qui vous est applicable par franchissement d'un seuil de capacité de production, vous devez joindre également la preuve de dépôt de la demande de mise à jour du régime. Les justificatifs de déclaration, ou d'enregistrement selon le cas, ou preuves de dépôt validées par l'administration vous seront demandés au plus tard lors du dépôt de votre demande de paiement.'

Un bouton *Modifier le site de l'investissement* apparaît en haut à droite de la partie 1. En cliquant dessus, vous revenez à l'étape précédente qui consiste à renseigner les informations concernant le site de l'investissement.

Une fois le site enregistré, la partie 2 « Présentation du projet » apparaît.

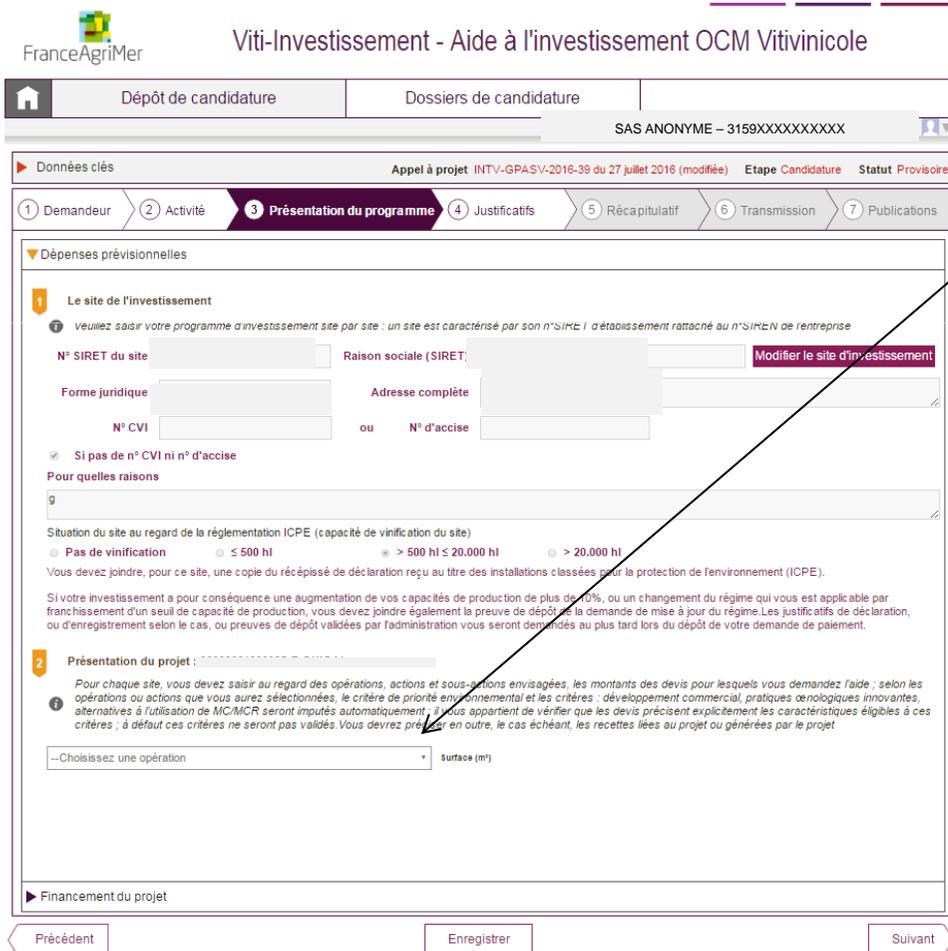
La partie 2. Présentation du projet vous permet d'enregistrer les devis pour lesquels vous demandez l'aide, par site.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

2. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet



- Dans la liste déroulante, choisissez le type d'investissement (appelé **opération**).
- Une seconde liste déroulante apparaît et vous permet de choisir « **l'action** ».
- Enfin un dernier champ apparaît et vous permet de choisir la **sous-action**. Selon le type d'action, ce champ est soit une liste déroulante soit un champ libre à compléter (de manière la plus détaillée possible).

- Exemple pour l'opération *vinification cuverie*, pour l'action *renovation de cuves béton*, il peut y avoir trois sous-actions: *stratification des cuves*, *nouvelles portes*, *nouvelles tubulures*.

- **Veillez à choisir les intitulés correspondant aux équipements qui bénéficient du critère de priorité afin que ceux-ci soient pris en compte dans le calcul des points de priorité.**

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet

• **ATTENTION:** tous les nombres décimaux doivent être entrés avec des points et pas des virgules.

Exemple: 123.45 => OK

123,45 => KO

2

Pour chaque site, vous devez saisir au regard des opérations, actions et sous-actions envisagées, les montants des devis pour lesquels vous demandez l'aide ; selon les opérations ou actions que vous aurez sélectionnées, le critère de priorité environnemental et les critères : développement commercial, pratiques œnologiques innovantes, alternatives à l'utilisation de MC/MCR seront imputés automatiquement ; il vous appartient de vérifier que les devis précisent explicitement les caractéristiques éligibles à ces critères ; à défaut ces critères ne seront pas validés. Vous devrez préciser en outre, le cas échéant, les recettes liées au projet ou générées par le projet

Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire Surface (m²) 250.00
 Chai avec réception gravitaire
 Aménagements intérieurs (cloisons, portes et fi

Montant €/HT 15 000.00 Fournisseur a N° Devis a Date 01/02/2015 + ⊗
 Montant €/HT 15 000.00 Fournisseur D N° Devis D Date 01/02/2015 + ⊗

Valider les devis

Financement du projet

Précédent Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.23 Copyright FranceAgriMer

- Si l'opération choisie est un bâtiment, après avoir choisi l'action correspondante, renseignez la surface du bâtiment.
- Choisissez dans la liste déroulante la sous-action que vous souhaitez ajouter.

- Renseignez les données sur les devis correspondants. Pour une même sous-action, vous pouvez renseigner plusieurs devis en cliquant sur l'icône « + ».
- Vous pouvez supprimer des devis en cliquant sur l'icône ⊗
- Une fois toutes les données des devis complétées, cliquez sur l'icône « Valider les devis ».

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet

2

Pour chaque site, vous devez saisir au regard des opérations, actions et sous-actions envisagées, les montants des devis pour lesquels vous demandez l'aide ; selon les opérations ou actions que vous aurez sélectionnées, le critère de priorité environnemental et les critères : développement commercial, pratiques œnologiques innovantes, alternatives à l'utilisation de MC/MCR seront imputés automatiquement ; il vous appartient de vérifier que les devis précisent explicitement les caractéristiques éligibles à ces critères ; à défaut ces critères ne seront pas validés. Vous devrez préciser en outre, le cas échéant, les recettes liées au projet ou générées par le projet

Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire	Surface (m ²)	Montant recette	Type recette
Chai avec réception gravitaire	250.00		
Aménagements intérieurs (cloisons, portes et l...)	30 000.00		
Bardages intérieurs, extérieurs	10 000.00		

➤ Vous pouvez renseigner les recettes à déduire pour chaque opération dans les deux cases prévues: montant recette et type recette (si pas de recette, laissez vide)

➤ Pour ajouter une nouvelle sous-action, cliquez sur l'icône « Ajouter une sous-action ».

Enregistrer une action

➤ Une fois toutes les sous-actions du bâtiment ajoutées, cliquez sur l'icône « Enregistrer une action ».

2

Présentation du projet :

Pour chaque site, vous devez saisir au regard des opérations, actions et sous-actions envisagées, les montants des devis pour lesquels vous demandez l'aide ; selon les opérations ou actions que vous aurez sélectionnées, le critère de priorité environnemental et les critères : développement commercial, pratiques œnologiques innovantes, alternatives à l'utilisation de MC/MCR seront imputés automatiquement ; il vous appartient de vérifier que les devis précisent explicitement les caractéristiques éligibles à ces critères ; à défaut ces critères ne seront pas validés. Vous devrez préciser en outre, le cas échéant, les recettes liées au projet ou générées par le projet

Chaîne de reception de vendange	Surface (m ²)	Montant recette	Type recette	Amélioration apportée par l'investissement
Egrappoirs				
Egrappoir	1 000.00			

➤ **Attention:** pour certains équipements, après avoir validé les devis, il est obligatoire de choisir dans la liste déroulante l'amélioration apportée par l'investissement pour pouvoir enregistrer l'action.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

2. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet

Données clés Appel à projet INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifiée) Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 **Présentation du programme** 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

▼ Dépenses prévisionnelles

1 Le site de l'investissement
2 Tableau des sites du programme

Tout plier Ajouter un autre site d'investissement

SAS ANONYME – 3159XXXXXXXXXX

	Surface Références devis	Caractère environnemental (HT)	Caractère spécifique développement commercial	Caractère spécifique agro innovantes	Caractère spécifique MC/MDR	Montants €-HT	
Bâtiment neuf de production avec réception gravitaire							
Chai avec réception gravitaire 1	150 m ²					151 500,00 €	✕ +
Bardages intérieurs, extérieurs		1 500,00 €				1 500,00 €	✓ ✕
Amenagements intérieurs (cloisons, portes et fenêtres, peintures, carrelages, huisserie...)		150 000,00 €				150 000,00 €	
Chai avec réception gravitaire 2	300 m ²					16 500,00 €	✓ ✕
Amenagements intérieurs (cloisons, portes et fenêtres, peintures, carrelages, huisserie...)		15 000,00 €				15 000,00 €	
Charpente-toiture		1 500,00 €				1 500,00 €	
Recette							
Sous-total action						168 000,00 €	
Caveau rénové							
Caveau rénové	50 m ²					12 550,00 €	✕ +
Isolation globale et/ou Isolation globale et puits canadien et/ou Isolation globale et ombrage		12 550,00 €				12 550,00 €	✓ ✕
Recette							
Sous-total action						12 550,00 €	
Sous-total site						180 550,00 €	

▼ Projet tous sites

	Surface	Montant (HT)	Recette	Caractère environnemental	
				Montant (HT)	Pourcentage
Investissements présentés (tous sites)	500,00 m²	180 550,00 €	0,00 €	180 550,00 €	100,00 %
Bâtiment neuf de production avec réception gravitaire	450,00 m ²	168 000,00 €	0,00 €	168 000,00 €	
Caveau rénové	50,00 m ²	12 550,00 €	0,00 €	12 550,00 €	
Investissements plafonnés (tous sites)	500,00 m²	180 500,00 €			
Bâtiment neuf de production avec réception gravitaire	450,00 m ²	168 000,00 €			
Caveau rénové	50,00 m ²	12 500,00 €			
Estimation du montant aidé (information non contractuelle)				54 150,00 € (HT)	

Tout plier

➤ Deux bâtiments sur des sites différents constituent toujours deux opérations distinctes (quel que soit leur type).

➤ Un ou plusieurs bâtiments de même type sur un même site constituent une seule opération ; chacun des bâtiments constitue une action et les dépenses afférentes à chacun sont à inscrire en sous-actions

➤ Deux bâtiments de types différents sur un même site constituent deux opérations.

Conséquences:

- Pour ajouter un bâtiment de type différent sur un même site, **ajoutez une opération**, puis une action et décrivez les dépenses du bâtiment avec les sous-actions.
- Pour ajouter un bâtiment de même type sur un même site, **ajoutez une action** et les sous-actions correspondantes.

➤ Ex: ci-contre, le projet est un projet avec deux opérations:

- **Bâtiment neuf de production avec réception gravitaire** avec deux actions Chais de réception gravitaire.
- **Caveau rénové** avec une action Caveau rénové et plusieurs sous-actions.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet

Dépôt de candidature Dossiers de candidature SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifiée) Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité **3 Présentation du programme** 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Dépenses prévisionnelles

1 Le site de l'investissement
 2 Tableau des sites du programme

Tout plier Ajouter un autre site d'investissement

	Surface/ Références devis	Caractère environnemental (HT)	Caractère spécifique d'investissement commercial	Caractère spécifique éco innovantes	Caractère spécifique MC / MCR	Montants €HT	
Bâtiment neuf de production avec réception gravitaire							
Chai avec réception gravitaire	250 m ²					40 000,00 €	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Barrages intérieurs, extérieurs		10 000,00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10 000,00 €	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Aménagements intérieurs (cloisons, portes et fenêtres, peintures, carrelages, plûserie...)		30 000,00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	30 000,00 €	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Recette							
Sous-total action						40 000,00 €	
Sous-total site						40 000,00 €	

Projet tous sites

	Surface	Montant (HT)	Recette	Caractère environnemental	
				Montant (HT)	Pourcentage
Investissements présentés (tous sites)	250,00 m²	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	100,00 %
Bâtiment neuf de production avec réception gravitaire	250,00 m ²	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	
Investissements plafonnés (tous sites)	250,00 m²	40 000,00 €			
Bâtiment neuf de production avec réception gravitaire	250,00 m ²	40 000,00 €			
Estimation du montant aidé (information non contractuelle)				12 000,00 € (HT)	

Tout plier

Avez-vous demandé une aide pour au moins un matériel mobile appelé à être déplacé entre plusieurs sites ? Oui Non

ⓘ Veuillez joindre un ou plusieurs formulaire(s) 5-annexe matériel mobile

Tableau des devis du programme

Fournisseur	N° Devis	Date	Montant € (HT)
a		01/02/2015	15 000,00 €
b	b	01/02/2015	15 000,00 €
c	c	01/02/2015	10 000,00 €

Financement du projet

CGU Contact version 1.4.23 Copyright FranceAgriMer

➤ L'écran ci-contre s'affiche. Il est composé de plusieurs tableaux qui permettent de récapituler le projet.

- Le tableau 1 récapitule les dépenses liées au premier site. Si deux sites sont ajoutés, deux tableaux récapituleront les dépenses liées à chaque site.
- Ce tableau reprend les opérations, actions, sous-actions, les surfaces, les montants des devis, le caractère prioritaire de certains investissements (cf. diapo 42) ainsi que les recettes s'il y en a.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet

	Surface/ Références devis	Caractère environnemental (HT)	Caractère spécifique développement commercial	Caractère spécifique œno innovantes	Caractère spécifique MC / MCR	Montants €/HT		
Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chai avec réception gravitaire	250 m ²					40 000,00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bardages intérieurs, extérieurs		10 000,00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10 000,00 €		
Aménagements intérieurs (cloisons, portes et fenêtres, peintures, carrelages, huisserie...)		30 000,00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	30 000,00 €		
Recette								
Sous-total action						40 000,00 €		
Conditionnement/Préparation des vins							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ligne de conditionnement dédiée aux Bag-in-Box avec pilotage intelligent						20 000,00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ligne de conditionnement		4 950,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15 000,00 €		
Electricité		1 650,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 000,00 €		
Recette								
Sous-total action						20 000,00 €		
Sous-total site						60 000,00 €		

- Ce tableau récapitule aussi les critères de priorité:
 - pour les matériels avec caractère **environnemental**: le montant retenu pour la note environnementale s'affiche.
 - pour les matériels avec caractère spécifique, **développement commercial**, nouvelles pratiques œnologiques, MC/MCR, les cases sont cochées si l'action ou la sous-action sélectionnée dans la liste déroulante correspond à ce critère de priorité.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet

Données clés : Appel à projet INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifiée) Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 **Présentation du programme** 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

▼ Dépenses prévisionnelles

1 Le site de l'investissement
2 Tableau des sites du programme

Tout plier Ajouter un autre site d'investissement

SAS ANONYME – 3159XXXXXXXXXX

	Surface/ Références devis	Caractère environnemental (HT)	Caractère spécifique développement commercial	Caractère spécifique agro innovantes	Caractère spécifique MCR / MCR	Montants €HT
Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire						
Chai avec reception gravitaire	250 m ²					40 000,00 €
Barrages intérieurs, extérieurs		10 000,00 €				10 000,00 €
Aménagements intérieurs (cloisons, portes et fenêtres, peintures, carrelages, plûserie...)		30 000,00 €				30 000,00 €
Recette						40 000,00 €
Sous-total action						40 000,00 €
Sous-total site						40 000,00 €

▼ Projet tous sites

	Surface	Montant (HT)	Recette	Caractère environnemental	
				Montant (HT)	Pourcentage
Investissements présentés (tous sites)	250,00 m²	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	100,00 %
Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire	250,00 m ²	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	
Investissements plafonnés (tous sites)	250,00 m²	40 000,00 €			
Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire	250,00 m ²	40 000,00 €			

Estimation du montant aidé (information non contractuelle) 12 000,00 € (HT)

Tout plier

Avez-vous demandé une aide pour au moins un matériel mobile appelé à être déplacé entre plusieurs sites ? Oui Non

ⓘ Veuillez joindre un ou plusieurs formulaire(s) 5-annexe matériel mobile

3 Tableau des devis du programme

Fournisseur	N° Devis	Date	Montant € (HT)
a		01/02/2015	15 000,00 €
b		01/02/2015	15 000,00 €
c		01/02/2015	10 000,00 €

Financement du projet

Précédent Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.23 Copyright FranceAgriMer

- Le tableau 2 récapitule le projet tous sites : il présente le montant des investissements demandés et le cas échéant le montant plafonné de cet investissement (construction, rénovation, frais et études).
- Il indique également le montant estimé de l'aide demandée

- Un dernier tableau récapitule tous les devis liés au projet.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX

Appel à projet INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifié) Etape Candidature Statut Provisoire

▼ Dépenses prévisionnelles

Tout plier

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXXX	Surface/ Références devis	Caractère environnemental (HT)	Caractère spécifique (développement commercial)	Caractère spécifique (éco innovantes)	Caractère spécifique (MC / MCR)	Montants €(HT)
Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire						
Chai avec reception gravitaire	250 m ²					40 000,00 €
Bardages intérieurs, extérieurs		10 000,00 €				10 000,00 €
Aménagements intérieurs (cloisons, portes et fenêtres, peintures, carrelages, plûserie...)		30 000,00 €				30 000,00 €
Recette						
Sous-total action						40 000,00 €
Sous-total site						40 000,00 €

▼ Projet tous sites

	Surface	Montant (HT)	Recette	Caractère environnemental	
				Montant (HT)	Pourcentage
Investissements présentés (tous sites)	250,00 m²	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	100,00 %
Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire	250,00 m ²	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	
Investissements plafonnés (tous sites)	250,00 m²	40 000,00 €			
Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire	250,00 m ²	40 000,00 €			
Estimation du montant aidé (information non contractuelle)				12 000,00 € (HT)	

Tout plier

Avez-vous demandé une aide pour au moins un matériel mobile appelé à être déplacé entre plusieurs sites ? Oui Non

Fournisseur	N° Devis	Date	Montant € (HT)
a		01/02/2015	15 000,00 €
b		01/02/2015	15 000,00 €
c		01/02/2015	10 000,00 €

Financement du projet

CGU Contact version 1.4.23 Copyright FranceAgriMer

➤ Sur ce tableau, vous trouverez des icônes qui permettent de modifier, supprimer ou ajouter une opération ou une action.

Ces trois icônes permettent:

- de modifier les données sur le site de l'investissement
- de supprimer le site de l'investissement
- d'ajouter une opération au site

- L'icône « Supprimer » de la première ligne permet de supprimer l'opération.
- L'icône « Ajouter » permet d'ajouter une action à l'opération.
- L'icône « Modifier » permet de modifier l'action enregistrée.
- L'icône « Supprimer » de la deuxième ligne permet de supprimer l'action.

➤ Si vous cliquez sur une des icônes « Ajouter » ou « Modifier », la liste déroulante des opérations, actions, sous-actions apparaît à nouveau au-dessus des tableaux.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet

2 Présentation du projet SAS ANONYME – 3159XXXXXXXXXX

Pour chaque site, vous devez saisir au regard des opérations, actions et sous-actions envisagées, les montants des devis pour lesquels vous demandez l'aide ; selon les opérations ou actions que vous aurez sélectionnées, le critère de priorité environnemental et les critères : développement commercial, pratiques œnologiques innovantes, alternatives à l'utilisation de MC/MCR seront imputés automatiquement ; il vous appartient de vérifier que les devis précisent explicitement les caractéristiques éligibles à ces critères ; à défaut ces critères ne seront pas validés. Vous devez préciser en outre, le cas échéant, les recettes liées au projet ou générées par le projet

Chaîne de réception de vendange	Surface (m²)	Montant recette	Type recette	Amélioration apportée par l'investissement
Egrappoirs				matériel plus performant, plus éfi
Electricité liée à l'égrappoir	5 000,00			

Ajouter une sous-action

Enregistrer une action

3 Tableau des sites du programme

Tout plier **Ajouter un autre site d'investissement**

SAS ANONYME – 3159XXXXXXXXXX									
	Surface/ Références devis	Caractère environnemental (HT)	Caractère spécifique développement commercial	Caractère spécifique éco innovantes	Caractère spécifique MC / MCR	Montants €HT			
Bâtiment neuf de production avec réception gravitaire									
Chal avec réception gravitaire	250 m²					40 000,00 €			
Bardages intérieurs, extérieurs		10 000,00 €				10 000,00 €			
Amenagements intérieurs (cloisons, portes et fenêtres, peintures, carrelages, huisserie...)		30 000,00 €				30 000,00 €			
Recette									
Sous-total action						40 000,00 €			
Sous-total site						40 000,00 €			

Projet tous sites					
	Surface	Montant (HT)	Recette	Caractère environnemental	
				Montant (HT)	Pourcentage
Investissements présentés (tous sites)	250,00 m²	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	100,00 %
Bâtiment neuf de production avec réception gravitaire	250,00 m²	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	
Investissements plafonnés (tous sites)	250,00 m²	40 000,00 €			
Bâtiment neuf de production avec réception gravitaire	250,00 m²	40 000,00 €			
Estimation du montant aidé (information non contractuelle)					12 000,00 € (HT)

➤ Pour ajouter une opération, cliquez sur l'icône « Ajouter » puis choisissez une autre opération et répétez les mêmes étapes que précédemment.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet

SAS ANONYME - 3159XXXXXXXXX 5

Appel à projet INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifiée) Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 **Présentation du programme** 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Dépenses prévisionnelles

1 Le site de l'investissement
 Veuillez saisir votre programme d'investissement site par site : un site est caractérisé par son n°SIRET d'établissement rattaché au n°SIREN de l'entreprise

N° SIRET du site Raison sociale (SIRET)
 Forme juridique Adresse complète
 N° CVI ou N° d'accise

Si pas de n° CVI ni n° d'accise
 Situation du site au regard de la réglementation ICPE (capacité de vinification du site)
 Pas de vinification ≤ 500 hl > 500 hl ≤ 20.000 hl > 20.000 hl

2 Tableau des sites du programme

	Surface/ Références devis	Caractère environnemental (HT)	Caractère spécifique développement commercial	Caractère spécifique agro innovantes	Caractère spécifique MC / MCR	Montants €HT	
Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire							
Chai avec réception gravitaire	250 m ²					40 000,00 €	<input type="button" value="✖"/> <input type="button" value="⊕"/>
Bandages intérieurs, extérieurs		10 000,00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10 000,00 €	<input type="button" value="✖"/> <input type="button" value="⊕"/>
Amenagements intérieurs (cloisons, portes et fenêtres, peintures, carrelages, huisserie...)		30 000,00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	30 000,00 €	<input type="button" value="✖"/> <input type="button" value="⊕"/>
Recette							
Sous-total action						40 000,00 €	
Conditionnement/Préparation des vins							
Liane de conditionnement dédiée aux Bao-in-Box avec pilotage							

➤ Pour ajouter un autre site d'investissement, cliquez sur l'icône « Ajouter un site d'investissement ». Comme pour le premier site, renseignez le SIRET, la situation vis-à-vis du n° CVI ou accise, la situation vis-à-vis de l'ICPE.

➤ Procédez de la même manière que pour le site 1 pour ajouter des opérations, actions et sous-actions.

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Dépenses prévisionnelles

2 Présentation du projet

▼ Projet tous sites

	Surface	Montant (HT)	Recette	Caractère environnemental	
				Montant (HT)	Pourcentage
Investissements présentés (tous sites)	250,00 m²	61 000,00 €	0,00 €	46 600,00 €	76.39 %
Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire	250,00 m ²	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	
Conditionnement/Préparation des vins		20 000,00 €	0,00 €	6 600,00 €	
Chaîne de reception de vendange		1 000,00 €	0,00 €		
Investissements plafonnés (tous sites)	250,00 m²	61 000,00 €			
Bâtiment neuf de production avec reception gravitaire	250,00 m ²	40 000,00 €			
Conditionnement/Préparation des vins		20 000,00 €			
Chaîne de reception de vendange		1 000,00 €			
Estimation du montant aidé (information non contractuelle)				18 300,00 € (HT)	

Tout plier

Avez-vous demandé une aide pour au moins un matériel mobile appelé à être déplacé entre plusieurs sites ? Oui Non

Veillez joindre un ou plusieurs formulaire(s) 5-annexe matériel mobile

3 Tableau des devis du programme

Fournisseur	N° Devis	Date	Montant € (HT)
a	a	01/02/2015	15 000,00 €
b	b	01/02/2015	15 000,00 €
c	c	01/02/2015	10 000,00 €
e	e	01/02/2015	15 000,00 €
f	f	01/02/2015	1 000,00 €
f	e	01/02/2015	5 000,00 €

► Financement du projet

Précédent Enregistrer Suivant

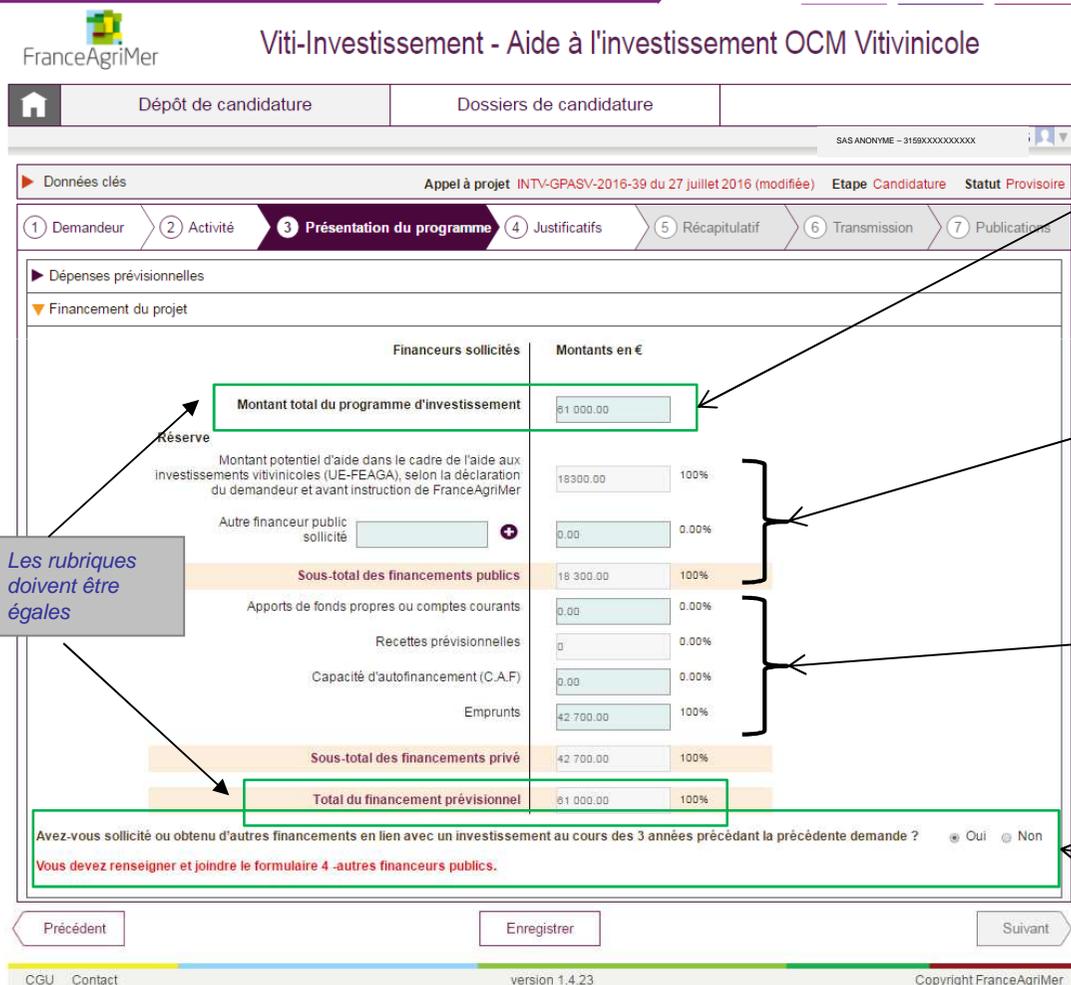
CGU Contact version 1.4.23 Copyright FranceAgriMer

- Renseignez la question sur le caractère mobile du matériel appelé à être déplacé entre plusieurs sites.
- Si vous demandez une aide pour un matériel mobile, remplissez le formulaire « Matériel mobile » disponible sur la page d'accueil. Il faudra ensuite le téléverser dans l'onglet « Justificatifs ».

V. PRESENTATION DU PROGRAMME

3. Présentation du programme

Financement du projet



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

Appel à projet INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifiée) Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité 3 **Présentation du programme** 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Financement du projet

Financiers sollicités	Montants en €	
Montant total du programme d'investissement	81 000.00	
Montant potentiel d'aide dans le cadre de l'aide aux investissements vitivinicoles (UE-FEAGA), selon la déclaration du demandeur et avant instruction de FranceAgriMer	18 300.00	100%
Autre financeur public sollicité	0.00	0.00%
Sous-total des financements publics	18 300.00	100%
Apports de fonds propres ou comptes courants	0.00	0.00%
Recettes prévisionnelles	0	0.00%
Capacité d'autofinancement (C.A.F)	0.00	0.00%
Emprunts	42 700.00	100%
Sous-total des financements privé	42 700.00	100%
Total du financement prévisionnel	81 000.00	100%

Avez-vous sollicité ou obtenu d'autres financements en lien avec un investissement au cours des 3 années précédant la précédente demande ? Oui Non

Vous devez renseigner et joindre le formulaire 4 -autres financeurs publics.

Précédent Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.23 Copyright FranceAgriMer

➤ Complétez maintenant le soufflet « Financement du projet ».

➤ Le montant **total** du programme d'investissement englobe les dépenses du soufflet « Dépenses prévisionnelles », mais aussi **les dépenses qui ne font pas l'objet de la demande d'aide**

➤ Le montant de l'aide potentiel est repris automatiquement sur le tableau des dépenses du soufflet « Dépenses prévisionnelles ».

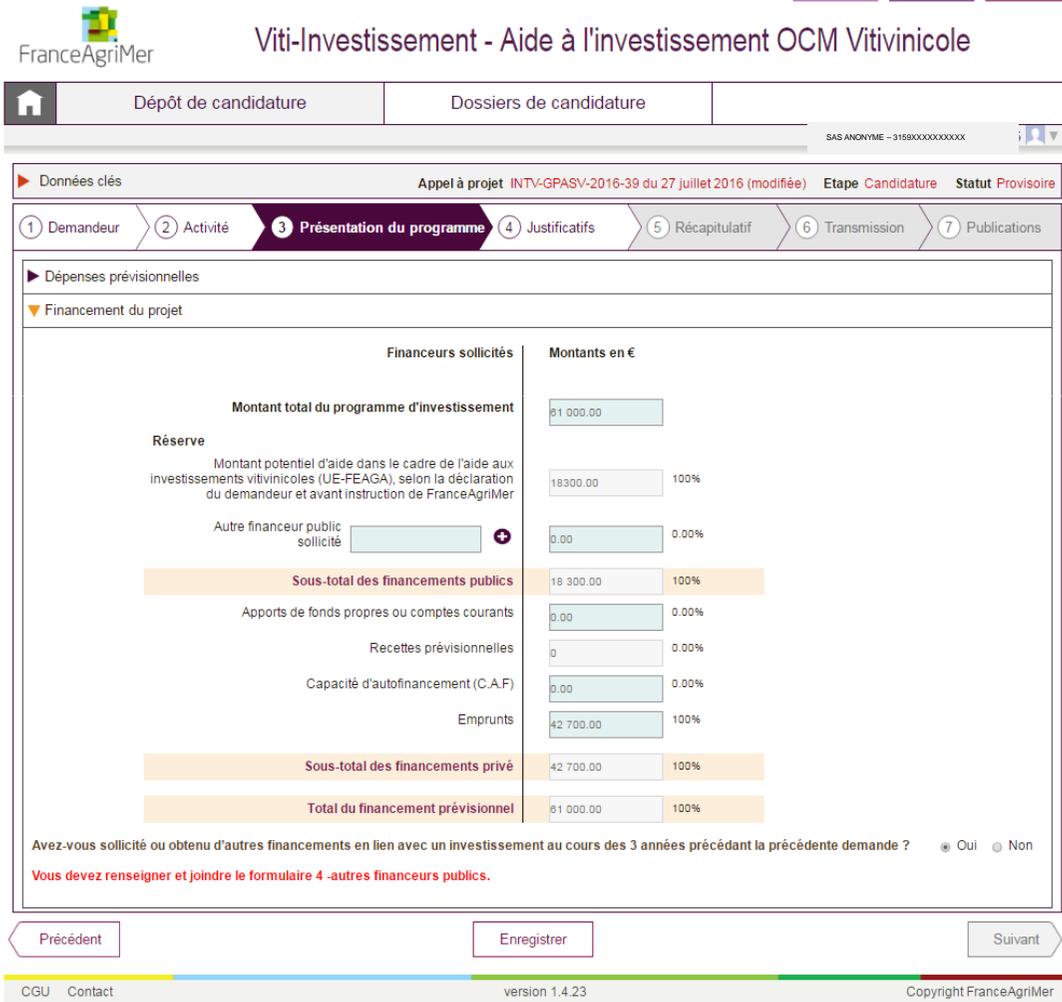
➤ Compléter la case « Autres financements public sollicités ».

➤ Indiquez les modes de financements privés du projet. Les recettes prévisionnelles sont reprises automatiquement à partir du tableau des dépenses prévisionnelles.

➤ Renseignez la question sur les financements.

➤ Si vous répondez OUI à la question, remplissez le formulaire « Autres financements publics » disponible sur la page d'accueil. Il faudra ensuite le téléverser dans l'onglet « Justificatifs ».

V. PRESENTATION DU PROGRAMME



Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

FranceAgriMer

Appel à projet INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifiée) Etape Candidature Statut Provisoire

1 Demandeur 2 Activité **3 Présentation du programme** 4 Justificatifs 5 Récapitulatif 6 Transmission 7 Publications

Financement du projet

Financiers sollicités	Montants en €	
Montant total du programme d'investissement	81 000.00	
Réserve		
Montant potentiel d'aide dans le cadre de l'aide aux investissements vitivinicoles (UE-FEAGA), selon la déclaration du demandeur et avant instruction de FranceAgriMer	18300.00	100%
Autre financeur public sollicité <input type="text"/> +	0.00	0.00%
Sous-total des financements publics	18 300.00	100%
Aports de fonds propres ou comptes courants	0.00	0.00%
Recettes prévisionnelles	0	0.00%
Capacité d'autofinancement (C.A.F)	0.00	0.00%
Emprunts	42 700.00	100%
Sous-total des financements privé	42 700.00	100%
Total du financement prévisionnel	81 000.00	100%

Avez-vous sollicité ou obtenu d'autres financements en lien avec un investissement au cours des 3 années précédant la précédente demande ? Oui Non

Vous devez renseigner et joindre le formulaire 4 -autres financeurs publics.

Précédent Enregistrer Suivant

CGU Contact version 1.4.23 Copyright FranceAgriMer

- Une fois que vous avez rempli les champs des 2 soufflets du sous-onglet Présentation du programme, cliquez sur le bouton Suivant en bas à droite de l'écran pour accéder à l'étape suivante : **4. Justificatifs.**

VI. JUSTIFICATIFS

Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole

	Dépôt de candidature	Dossiers de candidature	
---	----------------------	-------------------------	--

E.GUIGAL - 30098661900025 

▶ Données clés Appel à projet **INTV-GPASV-2016-39** du 27 juillet 2016 (modifiée) **Etape** Candidature **Statut** Provisoire **Type** Approfondie

① Demandeur > ② Activité > ③ Présentation du programme > **④ Justificatifs** > ⑤ Récapitulatif > ⑥ Transmission > ⑦ Publications

▼ Pièces justificatives et devis à transmettre

Je demande à FranceAgriMer, en application de l'article 16 A-III de la loi du 12 avril 2000, de recueillir directement auprès des autorités administratives compétentes les données ou pièces justificatives utiles au traitement de ma demande lorsque ces données ou pièces sont produites ou déjà détenues par l'administration et m'engage à fournir à FranceAgriMer dès première demande les justificatifs qui ne pourront être recueillis selon cette modalité (service ou information non disponible). Oui Non

- Vous devez répondre à la question demandant à FranceAgriMer de recueillir automatiquement certaines données ou pièces justificatives produites ou déjà détenues par d'autres administrations.
- **En cas d'erreur de récupération ou si la pièce n'est pas disponible, vous vous engagez à fournir cette pièce manquante.**
- NB : si vous cochez « Oui », vous ne pourrez pas revenir sur cette question.

VI. JUSTIFICATIFS

Votre établissement opte pour une dématérialisation complète ? Oui Non

i Si vous optez pour une dématérialisation complète, vous devrez transmettre l'ensemble des documents nécessaires au dépôt de la candidature par téléprocédure. Dans le cas contraire, vous devrez transmettre une partie des documents par téléprocédure, l'autre par voie postale.

- Vous pouvez opter pour une dématérialisation complète ou partielle.
- Si vous optez pour une dématérialisation complète, l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'instruction de votre dossier doivent être téléversées dans le téléservice pour passer à l'étape suivante.

Votre établissement opte pour une dématérialisation complète ? Oui Non

i Si vous optez pour une dématérialisation complète, vous devrez transmettre l'ensemble des documents nécessaires au dépôt de la candidature par téléprocédure. Dans le cas contraire, vous devrez transmettre une partie des documents par téléprocédure, l'autre par voie postale.

Le demandeur s'engage à transmettre l'ensemble des pièces justificatives et des devis, afin qu'ils soient réceptionnés par le service territorial de FranceAgriMer au plus tard à la date de clôture de l'appel à projet, en lettre recommandée avec accusé de réception (ou Chronopost, lettre suivie, ...) ou déposés en main propre au service territorial de FranceAgriMer à l'adresse:
20 boulevard Eugène Déruelle 69432 LYON cedex 03 - Tél: 04.72.84.99.10

- Si vous optez pour une dématérialisation partielle, vous devez téléverser certaines pièces dans le téléservice, le reste devra être **reçu** par l'antenne des gestion concernée au plus tard **le 23 janvier 2017**.

➤ **Notez bien qu'une pièce manquante ou non conforme pourra entraîner le rejet du dossier.**

VI. JUSTIFICATIFS

Merci de vérifier le contenu des pièces et leur exhaustivité. Vous êtes responsable du contenu des pièces envoyées. un contenu non adéquat arrêtera ou ralentira la procédure de candidature.

Pièces justificatives à transmettre par téléprocédure

Type de pièce	Nom du fichier	Fichiers
Attestation de régularité fiscale	Attestation de régularité fiscale.pdf	
Attestation de régularité sociale	Attestation de régularité sociale.pdf	
Présentation du projet	recette.pdf	
Annexe matériel mobile	recette - Copie (5).pdf	
Compléments documentaires	recette - Copie (3).pdf	

Nature de la pièce à ajouter

- Le premier tableau regroupe l'ensemble des pièces que vous avez téléversées dans le téléservice.
- La liste des pièces se trouve dans la liste déroulante sous le tableau; qui s'incrémente à chaque nouvelle pièce téléversée.

Nature de la pièce à ajouter

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Ajouter une pièce justificative

- Pour ajouter une pièce : sélectionnez un type de pièce dans la liste déroulante, parcourir vos dossiers pour sélectionner la pièce souhaitée puis cliquer sur « Ajouter une pièce justificative » pour l'ajouter au tableau ci-dessus.

- **NB : Si la taille maximale des pièces peut atteindre 5Mo, se limiter à 3Mo permettra un téléchargement plus rapide.**

VI. JUSTIFICATIFS

Pièces justificatives à transmettre par voie postale

Type de pièce	Description de la pièce justificative
Liasses fiscales 3 derniers exercices ou avis d'imposition	Les liasses fiscales des 3 derniers exercices fiscaux (ou, à défaut, bilans et comptes de résultat + annexes). Ou avis d'imposition si l'entreprise est au forfait.
Relevé d'identité bancaire	Un relevé d'identité bancaire (RIB)
Plans cotés détaillés du bâtiment.	Les plans cotés détaillés du bâtiment dans le cas d'une construction, d'une extension ou d'une rénovation de bâtiment, présentant : - La destination - dans le cadre d'une construction, la surface plancher réalisée telle que définie par le droit de l'urbanisme, précisant pour chaque surface élémentaire le détail des calculs, plans et détails déclarés par l'architecte, le bureau d'ingénierie ou le prestataire, - dans le cadre d'une rénovation, a minima, la surface au sol, intérieure (sans murs) et sans restriction de hauteur
Photos et plan précis de la situation du site avant travaux	Des photos et un plan précis de la situation du site avant les travaux pour les dossiers présentant des investissements de rénovation ou de création d'un caveau dans un bâtiment ayant initialement une autre destination
Récépissé de déclaration ICPE	Copie du récépissé de déclaration reçu au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou de la preuve de dépôt issue de la téléprocédure

➤ Si vous avez opté pour une dématérialisation partielle, la liste des pièces à transmettre par voie postale ou à remettre en main propre est récapitulée dans le tableau ci-dessus.

➤ **Pour un traitement facilité de votre dossier, veuillez imprimer la liste des pièces en cas de dépôt en main propre ou envoi postal.**



VI. JUSTIFICATIFS

Devis à transmettre par téléprocédure

Fournisseur	N° Devis	Date	Montant € (HT)	Devis
-------------	----------	------	----------------	-------

Nature de la pièce à ajouter

- Si vous avez opté pour une dématérialisation complète, vous devez remplir le tableau de la même manière que pour les pièces justificatives. Cliquez sur la liste déroulante sous le tableau puis téléversez le devis correspondant pour incrémenter le tableau.

Devis à transmettre par voie postale

Fournisseur	N° Devis	Date	Montant € (HT)
Dupont	123	01/01/2017	50 000,00 €
Dupond	456	01/01/2017	20 000,00 €

Précédent

Enregistrer

Suivant

- Si vous avez opté pour une dématérialisation partielle, le tableau récapitule l'ensemble des devis avec les numéros, la date et le montant de chacun. **Cette liste est à imprimer et à fournir avec l'ensemble des devis déposés sous forme papier, de manière à permettre l'appariement des pièces avec le dossier informatique.**
- Vous pouvez ensuite passer à l'onglet Récapitulatif en cliquant sur Suivant

VII. RECAPITULATIF

Viti-Investissement - Aide à l'investissement OCM Vitivinicole


Dépôt de candidature
Dossiers de candidature
LA MAISON DU VIGNERON - 32833171500016

Données clés **Appel à projet** INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifiée)
Etape **Candidature**
Statut **Provisoire**
Type **Simplifiée**

① Demandeur → ② Activité → ③ Présentation du programme → ④ Justificatifs → **⑤ Récapitulatif** → ⑥ Transmission → ⑦ Publications

Imprimer le récapitulatif dans un fichier au format PDF 

Vous avez déposé un dossier de demande d'aide au titre de l'aide à l'investissement: INTV-GPASV-2016-39 du 27 juillet 2016 (modifiée)

Le type de demande : Simplifiée

Programme d'investissement

Sites	Investissements tous sites		Critères de priorité demandés
	Montant présenté (HT)	Montant plafonné (HT)	
32833171500016 LA MAISON DU VIGNERON	70 000,00 €, dont 70 000,00 € de dépenses environnementales	37 500,00 €	• Caractère environnemental

Taux d'aide	Estimation du montant aidé (information non contractuelle)
30 %	11 250,00 €

Le récapitulatif est téléchargeable en cliquant sur l'imprimante. Il doit être imprimé et joint pour tous les envois postaux ou remises en main propre pour les pièces justificatives.

➤ Cet onglet récapitule les caractéristiques importantes de votre dossier.

➤ NB : Le type de demande (Simplifiée ou Approfondie) n'est pas en lien avec le délai de réalisation du projet ni même avec la demande éventuelle d'une avance



VII. RECAPITULATIF

- Vous devez renseigner ici la durée de réalisation de votre projet (**dernière facture fournisseur émise**). En choisissant une option, vous vous engagez à réaliser le projet dans le temps imparti.

Demande d'avance et date de réalisation de votre programme

Veillez indiquer la date de réalisation de votre programme (La totalité des investissements sont opérationnels et l'ensemble des factures des fournisseurs sont acquittées)

- Au plus tard le 30 juin 2018

Je demande une d'avance

Une caution sera à fournir.

- Au plus tard le 30 juin 2019

Je m'engage à réaliser ce programme avant la date choisie ci-dessus (La totalité des investissements sont opérationnels et l'ensemble des factures des fournisseurs sont acquittées)

- Si vous choisissez le délai le plus court, vous devez choisir si vous souhaitez obtenir une avance ou non. Si oui, vous devrez fournir une caution.

Demande d'avance et date de réalisation de votre programme

Veillez indiquer la date de réalisation de votre programme (La totalité des investissements sont opérationnels et l'ensemble des factures des fournisseurs sont acquittées)

- Au plus tard le 30 juin 2018

- Au plus tard le 30 juin 2019

Avance (obligatoire), une caution sera à fournir.

Je m'engage à réaliser ce programme avant la date choisie ci-dessus (La totalité des investissements sont opérationnels et l'ensemble des factures des fournisseurs sont acquittées)

- Si vous choisissez le délai le plus long, l'avance est obligatoire et vous devrez fournir une caution.



VII. RECAPITULATIF

Pièces à transmettre par voie postale

Vous devez transmettre l'ensemble des devis et pièces justificatives, afin qu'ils soient réceptionnés par le service territorial de FranceAgriMer au plus tard à la date de clôture de l'appel à projet, en lettre recommandée avec accusé de réception (ou Chronopost, lettre suivie, ...) ou déposés en main propre dans les horaires d'ouverture au service territorial de FranceAgriMer à l'adresse DRAAF Bourgogne 4 bis rue Hoche BP 87865 21078 DIJON CEDEX - Tél: 03.80.39.31.85

Liste des pièces jointes attendues

Liasses fiscales 3 derniers exercices ou avis d'imposition

Dupont, 123, 01/01/2017

Dupond, 456, 01/01/2017

- La liste des pièces à fournir par voie postale vous est rappelée ici si vous avez choisi l'option dématérialisation partielle dans l'onglet Justificatifs.
- L'adresse et le numéro de téléphone de l'antenne de gestion en charge de votre dossier vous sont indiqués à la fin du paragraphe.

VII. RECAPITULATIF

Engagements du demandeur

Veillez lire attentivement les engagements ci-dessous et cocher les cases adaptées à votre situation :

<input type="checkbox"/>	<p>J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> N'avoir pas sollicité une autre aide que les aides indiquées sur cette demande pour le même projet ; Etre à jour des obligations fiscales, sociales et en matière d'ICPE ; Ne pas être en cours de procédure collective (conciliation, redressement ou liquidation judiciaire, mandat adhoc) ni être bénéficiaire du dispositif "Agriculteurs en difficulté" (Agridiff) ; Que le projet pour lequel la subvention est sollicitée n'a reçu aucun commencement d'exécution (signature de bon de commande, approbation de devis, ordre de service ...) et de réalisation des travaux avant la date de dépôt de la demande d'aide, à l'exception de la réalisation d'études préalables ; L'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande d'aide et les pièces jointes.
<input type="checkbox"/>	<p>Le cas échéant, j'atteste (nous attestons) : (cochez la case uniquement si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC)</p> <ul style="list-style-type: none"> Ne pas récupérer la TVA, ni en intégralité, ni partiellement par le biais du FCTVA
<input type="checkbox"/>	<p>Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> À ce que le projet pour lequel la subvention est sollicitée ne reçoive aucun commencement d'exécution (signature de bon de commande, approbation de devis, ordre de service, acompte...) et de réalisation des travaux avant la date d'autorisation de commencer les travaux précisée sur l'accusé de réception ; À ne pas solliciter d'aide sur les investissements renouvelés à l'identique ; À effectuer les déclarations de stock, récolte et production dans les délais imposés par le règlement (UE) n°436/2009 (AROC) ; À présenter lorsque le permis de construire est exigé, le récépissé de dépôt à la complétude de la demande d'aide et une copie du permis de construire au dépôt de la demande de paiement ; À ne pas solliciter, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet », et notamment, pour les exploitations agricoles, de prêts bonifiés ; À respecter le taux maximal d'aides publiques autorisé dans les dispositifs d'aide à l'investissement, à savoir 40% pour les PME, 20% pour les entreprises intermédiaires et 10% pour les grandes entreprises, sauf aide d'Etat complémentaire spécifique dont le cumul des subventions est alors plafonné par le taux d'aide du régime d'aide d'Etat ; À déclarer les recettes prévisionnelles ou effectivement perçues en lien avec l'investissement ou générées par l'investissement lors du dépôt de la demande d'aide, lors du dépôt de la demande de paiement et au plus tard à l'issue du 3ème exercice comptable suivant la fin des travaux ; À accepter tout contrôle des autorités compétentes pour les paiements sollicités, y compris auprès des fournisseurs ou tout autre intervenant, et à permettre ou faciliter l'accès à mon (notre) entreprise ainsi qu'à la comptabilité à jour ; À poursuivre mon (notre) activité et à conserver l'investissement pendant 5 ans après la date du versement définitif de l'aide (3 ans pour les PME), dans le même site, en état fonctionnel et pour un usage identique, sans modification importante des conditions de propriété, et à signaler immédiatement à FranceAgriMer tout changement significatif durant cette période. Dans le cas d'un matériel mobile, le bénéficiaire s'engage à respecter la liste des sites d'utilisation du matériel, transmise à FranceAgriMer en complément de la demande d'aide et à informer FranceAgriMer de toute modification de cette liste ; À détenir, conserver, fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente durant les 10 années civiles suivant celle au cours de laquelle le versement du solde de l'aide est intervenu : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles.
<input type="checkbox"/>	<p>Je demande (nous demandons) une aide pour la création ou l'aménagement d'un caveau. Je m'engage (nous nous engageons) aussi, sous réserve de l'attribution de l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> À ce que la vente des vins issus de ma production ou de la production des entreprises liées ou que je conditionne sous ma(mes) marque(s) ou sous les marques des sociétés liées, représente plus de 80% du chiffre d'affaires du caveau aidé, au minimum jusqu'à 3 ans après la date du paiement final de l'aide ; À ce que les vins commercialisés au sein du caveau soient à 100% d'origine communautaire et à 80% AOC ou IGP ; À tenir une comptabilité séparée pour le caveau aidé et la totalité de l'espace de vente permettant d'identifier les factures relatives aux achats et ventes de ces espaces de vente et à la fournir en cas de contrôle. Au sein de cette comptabilité les mouvements relatifs aux vins de mon exploitation seront tracés. La comptabilité séparée du caveau devra permettre de vérifier aisément le respect des obligations de 100% de vin UE et 80% d'AOP ou IGP en % des volumes commercialisés ; À envoyer à l'issue des 3 ans suivant la date de paiement final de l'aide, l'annexe récapitulative permettant de déterminer le pourcentage de chiffres d'affaires de la vente de vins issus de ma production ou de la production des entreprises liées ; À détenir, conserver, fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente jusqu'à la fin de la 5ème année civile suivant celle au cours de laquelle le versement du solde de l'aide est intervenu : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, factures relatives aux achats et ventes du caveau.

➤ Après avoir lu attentivement les engagements, merci de cocher ceux qui vous concernent avant de finaliser votre dossier

➤ Vous devez aussi lire la note d'information inscrite sous ces engagements. Si votre demande est complète, vous pouvez cliquer sur Finaliser.

➤ Lorsque vous cliquez sur **Finaliser**, le dépôt de votre dossier est effectif et notifié par un accusé de réception envoyé sur votre adresse mail.

➤ Vous pouvez ensuite revenir sur votre dossier autant de fois que vous le souhaitez avant la fin de l'appel à projets.

➤ Attention : à chaque fois que vous modifiez votre projet, vous devez re-cliquer sur Finaliser.

➤ NB : votre date d'ACT (autorisation de commencer les travaux) correspond à la date de votre dernier clic sur le bouton Finaliser (dernière finalisation).

V. ANNEXES

Annexe 1 : pièces justificatives

Voici une liste **non exhaustive** des pièces justificatives qui vous seront demandées lors de la complétude de votre dossier de candidature et que vous pouvez préparer dans l'attente du troisième module de l'application.

- Liasses fiscales 3 derniers exercices ou avis d'imposition
- Trois dernières déclarations de récolte ou de production
- Devis détaillés pour l'analyse de l'éligibilité des dépenses
- Relevé d'identité bancaire
- Preuve du statut agriculteur à titre principal (AMEXA)
(Pour les exploitants agricoles installés à titre individuel hors forme sociétaire)
- Extrait K-bis
(Pour les formes sociétaires)
- Plans cotés détaillés du bâtiment
- Photos et plan précis de la situation du site avant travaux
- Récépissé de dépôt de permis de construire
- Attestation de capacité de production du site ICPE
- Récépissé de déclaration ICPE
- Arrêté d'autorisation ou d'enregistrement ICPE

V. ANNEXES

Annexe 2 : contacts des services territoriaux

région	antennes	adresse	numéro	mail
Grand Est	Châlons-en-Champagne	Complexe agricole du Mont Bernard Route de Suippes 51037 Châlons-en-Champagne cedex	03.26.66.20.55	sreaa.draaf-alsace-champagne-ardenne-lorraine@agriculture.gouv.fr
	Strasbourg	14 rue du Maréchal Juin CS 31009 67070 Strasbourg cedex	03.69.32.51.08	
Nouvelle Aquitaine	Poitiers	15 rue Arthur Ranc BP 40537 86020 Poitiers cedex	05.49.03.11.81	investissement-ALPC-poitiers@franceagrimer.fr
	Bordeaux	23 parvis des Chartrons 33074 Bordeaux cedex	05.35.31.40.20	investissement-ALPC-bordeaux@franceagrimer.fr
Auvergne-Rhone-Alpes	Lyon	20 boulevard Eugène Déruelle 69432 Lyon cedex 03	04.72.84.99.10	invocm.lyon@franceagrimer.fr
Bourgogne-Franche-Comté	Dijon	DRAAF Bourgogne 4 bis rue Hoche BP 87865 21078 Dijon cedex	03.80.39.31.85	INVOCM.BFC@franceagrimer.fr
Bretagne	Rennes	Cité de l'Agriculture 15 avenue de Cucillé 35047 Rennes cedex 09	02.99.28.22.18	investissementvitivinicole-bretagne@franceagrimer.fr
Centre-Val-de-Loire	Orléans	131 rue du Faubourg Bannier 45042 Orléans cedex 2	02.38.77.41.41	ocm-viticole.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Corse	Bastia	Résidence plein sud Avenue Paul Giacobbi Montesoro 20600 Bastia	04.95.58.32.66	investissementvitivinicole-corse@franceagrimer.fr
Ile-de-France	Montreuil	12 rue Henry Rol-Tanguy 93555 Montreuil cedex	01.73.30.30.00	investissementvitivinicole-IDF@franceagrimer.fr
Occitanie	Toulouse	76 allée Jean Jaurès CS 38037 31080 Toulouse cedex 6	05.34.41.96.00	investissementvitivinicole.LR-MP@franceagrimer.fr
	Montpellier	22 rue de Claret 34070 Montpellier	04.67.07.81.00	
Hauts-de-France	Amiens	Allée de la Croix Rompue 518 rue Saint-Fuscien BP 69 80092 Amiens cedex 3	03.22.33.55.86	investissementvitivinicole-ndcp@franceagrimer.fr
PACA	Avignon	2 avenue de la Synagogue BP 90923 84091 Avignon cedex 9	04.90.14.11.00	paca-investissement-viti@franceagrimer.fr
Pays-de-la-Loire	Angers	10, rue Le Nôtre 49044 ANGERS	02.41.72.32.01 02.41.72.32.23	Investissementvitivinicole-Angers@franceagrimer.fr